

association des maires  
**VILLE & BANLIEUE**  
de France

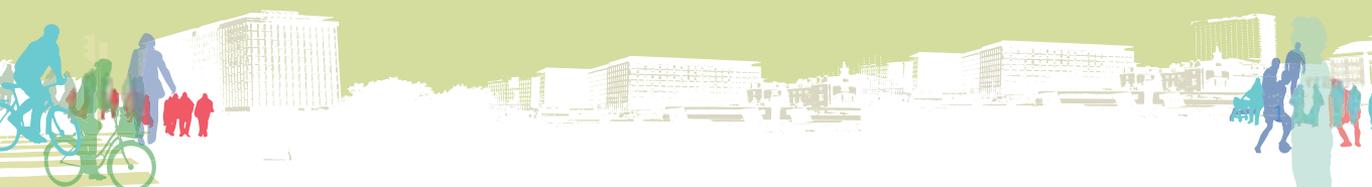
# rapport d'activités 2009



association des maires

**VILLE & BANLIEUE**  
de France

# RAPPORT D'ACTIVITES 2009



# SOMMAIRE

1. Instances statutaires, bureau et CA élus le 13 mai 2009 à Paris	4
2. Politique de la ville, renouvellement urbain	9
3. Finances locales	15
4. Réforme territoriale, Grand Paris	23
5. Projets urbains, habitat, éco-quartiers	27
6. Transports, mobilités	31
7. Diversité, laïcité, citoyenneté	37
8. Education, jeunesse	43
9. Prévention de la délinquance	47
10. Partenariat	51
11. Liste des activités 2009	53



# 1

## Instances statutaires

### 3 conseils d'administration se sont réunis en 2009 :

- le 27 janvier, en présence d'Hervé Masurel, nouveau Délégué Interministériel à la Ville
- le 11 mars, CA d'arrêt des comptes
- le 29 septembre :
  - examen des projets de loi sur le Grand Paris et sur la réforme territoriale
  - débat sur le port du voile intégral

L'Assemblée générale statutaire de Ville et Banlieue s'est tenue le 13 mai à Paris : élections du CA et du bureau, Claude Dilain a été réélu président à l'unanimité

### Bureau élu le 13 mai 2009

#### Président



**Claude DILAIN**

président de la CA Clichy-Montfermeil,  
maire de Clichy-sous-Bois 93

#### 1<sup>er</sup> Vice-Président



**Pierre CARDO**

député,  
président de la CA des Deux Rives de la Seine 78

#### Vice-Présidents



**Damien CAREME**

conseiller régional Nord Pas-de-Calais,  
maire de Grande-Synthe 59



**Maurice CHARRIER**

vice-président du Grand Lyon,  
conseiller municipal de Vaulx-en-Velin 69



**Dominique GILLOT**

ancienne ministre,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente du conseil général,  
maire d'Eragny-sur-Oise 95



**Jean-Luc LAURENT**

vice-président de la région Ile-de-France,  
maire du Kremlin-Bicêtre 94



**Jean-Yves LE BOUILLONNET**

député, maire de Cachan 94



**Gilles LEPROUST**

1<sup>er</sup> vice-président de Le Mans Métropole,  
maire d'Allonnes 72



**François PUPPONI**

député, maire de Sarcelles 95



**Rodolphe THOMAS**

1<sup>er</sup> vice-président de la CA de Caen-la-Mer,  
maire d'Hérouville-Saint-Clair 14

#### Secrétaire Général



**Renaud GAUQUELIN**

conseiller général, maire de Rillieux-la-Pape 69

#### Trésorier



**Jean TOUZEAU**

vice-président du Conseil général de la Gironde,  
maire de Lormont 33

#### Membres de droit



**Pierre BOURGUIGNON**

député, maire de Sotteville-lès-Rouen 76



**Jacques FLOCH**

ancien ministre, maire honoraire de Rezé 44

#### Membres du bureau



**Annie GUILLEMOT**

conseillère générale, maire de Bron 69



**Renzo SULLI**

conseiller général, maire d'Echirolles 38



**Claude VAZQUEZ**

conseiller général, maire de Grigny 91

## Conseil d'administration élu le 13 mai 2009



**Yasmine BOUDJENAH**  
1<sup>ère</sup> maire-adjointe de Bagneux 92



**Jean BOUTRY**  
vice-président de la CA d'Annecy,  
maire de Cran-Gevrier 74



**Marie-Christine CARVALHO**  
vice-présidente de la CA du Val d'Orge,  
maire-adjointe de Morsang-sur-Orge 91



**Alain CAZABONNE**  
vice-président de la CU de Bordeaux,  
maire de Talence 33



**Christophe CHAILLOU**  
conseiller général,  
maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle 45



**Jean-Jacques CHATEL**  
maire de Mainvilliers 28



**Jean-Luc DEROO**  
vice-président de Lille Métropole,  
maire d'Halluin 59



**Mireille ELMALAN**  
vice-présidente du Grand Lyon,  
maire de Pierre-Bénite 69



**Jean ESMONIN**  
conseiller général,  
maire de Chenôve 21



**Marc GOUA**  
député, maire de Trélazé 49



**Patrick JARRY**  
conseiller général,  
maire de Nanterre 92



**Jean-Claude KENNEDY**  
1<sup>er</sup> maire-adjoint de Vitry-sur-Seine 94



**Jean-Pierre KUCHEIDA**  
député, maire de Liévin 62



**Serge LAMAISON**  
conseiller général,  
maire de Saint-Médard-en-Jalles 33



**Xavier LEMOINE**  
vice-président de la CA Clichy-Montfermeil,  
maire de Montfermeil 93



**Patrick MAGRO**  
vice-président de la CU Marseille Provence Métropole,  
1<sup>er</sup> maire-adjoint de Septèmes-les-Vallons 13



**Jean-Louis MARSAC**  
vice-président de la CA Val de France,  
1<sup>er</sup> maire-adjoint de Villiers-le-Bel 95



**Yannick PIAU**  
vice-présidente de la CA du Val-de-Bièvre,  
maire-adjointe de l'Hay-les-Roses 94



**René PROBY**  
conseiller général, maire de Saint-Martin-d'Hères 38



**Gilles RETIERE**  
1<sup>er</sup> vice-président de la CU de Nantes,  
maire de Rezé 44



**Marc VUILLEMOT**  
vice-président de la CA Toulon-Provence-Méditerranée,  
maire de La Seyne-sur-Mer 83

## Communiqué de presse de l'Association des Maires Ville et Banlieue de France

9 novembre 2009

Après la loi Borloo, plus rien pour les banlieues ?

Alors que 2009 est la dernière année de mise en œuvre de la loi Borloo de réforme de la DSU, et alors que la fin d'année est proche, on peut raisonnablement se demander quelle politique en prendra le relais.

Les maires de Ville et Banlieue ont régulièrement alerté les services de la secrétaire d'Etat à la Politique de la ville et ceux du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales. Sans réponse des ministères concernés, ils s'inquiètent pour l'avenir de leurs villes et pour celui de la politique de la ville. En effet :

- Pas de bilan global du Plan Banlieues lancé en 2007 et les quelques résultats connus en deçà des objectifs affichés. Le CIV constamment repoussé, et le nouveau CNV toujours pas nommé.
- Pas de position gouvernementale officielle sur la réforme de la géographie prioritaire. Un seul texte : le rapport Hamel-André qui propose de supprimer les zonages avec les conséquences financières que cela implique et fait référence à une réforme de la péréquation en cours alors qu'elle n'est pas engagée.
- La situation de la DSU et de la DDU en panne. Les 70 millions d'augmentation de la DSU prévus pour 2010 seront répartis sur l'ensemble des 700 villes qui la perçoivent et ne seront donc plus ciblés prioritairement sur les villes les plus en difficulté. La DDU resterait une subvention, au moment où les villes qui en bénéficient ont davantage besoin de dotations.
- La suppression de la TP aura des effets automatiques sur les exonérations dont bénéficiaient les ZFU (elles-mêmes menacées), sur le FSRIF et sur les fonds départementaux de péréquation de la TP. Dans un pays où la péréquation est faible, ces mesures vont encore la réduire.
- La baisse des crédits du budget Ville en 2010 va affecter notamment les subventions aux associations dans le cadre des CUCS.
- L'inquiétude est croissante concernant le financement des projets ANRU au-delà de 2011

Alors que le relais de la loi Borloo n'a été pris par aucune autre politique ni mesure, nous demandons :

- Que la DSU soit répartie de façon dégressive et en priorité sur les villes en tête du classement dans l'ordre de la DSU, comme cela a été fait dans la loi de finances 2009.
- Que les montants de la DDU et la DSU soient additionnés pour ne constituer qu'une seule dotation.
- Qu'une réforme sérieuse de la péréquation soit engagée avec les ministres concernés, les parlementaires et le Comité des Finances Locales, afin de trouver des solutions pérennes pour les villes dont le déficit est structurel et qui ont à faire face à des charges socio-urbaines nettement supérieures à la moyenne, à fortiori en période de crise.



## Politique de la ville, renouvellement urbain

Les contrats de ville, CUCS, sont arrivés à échéance en 2009 et ont été prorogés d'un an, jusqu'à fin 2010.

La secrétaire d'Etat à la politique de la ville a lancé une concertation à travers le « Livre vert », pour faire évoluer la géographie prioritaire et la contractualisation.

Sur le principe, **Ville et Banlieue demande la poursuite et l'amplification de la politique de la ville**, qui a permis à de nombreux quartiers de faire face, 30 ans durant, à une crise économique, urbaine et sociale presque continue en offrant aux communes et aux populations un « filet de sécurité » aussi vital... qu'insuffisant à faire à lui seul redémarrer « l'ascenseur social », ainsi que l'ont montré les émeutes de l'automne 2005.

**S'agissant de la géographie prioritaire**, l'Association souhaite que les nouveaux périmètres soient révisés de manière non contestable par l'Etat et les collectivités en partenariat, en n'oubliant pas les petits quartiers et les extensions urbaines des quartiers actuellement éligibles, sur la base d'un indice synthétique rénové. L'Association est **favorable au maintien des zonages**, le classement en ZUS constituant l'assise objective indispensable au calcul des dotations de l'Etat.

**Au plan de la politique contractuelle**, **Ville et Banlieue réaffirme son attachement à un contrat Etat/collectivités**, contrat évoluant vers une forme « opposable » en cas de carence manifeste de l'une ou l'autre des parties. L'évolution conduira les collectivités à assumer la plus grande part de la tâche ; cependant, **l'Association demande à l'Etat de continuer à s'engager financièrement** au titre de la solidarité nationale, **et d'assumer l'indispensable fonction de veille, d'observation et d'appui à l'ingénierie** des territoires.

Ville et Banlieue est favorable **à ce que les EPCI prennent une place plus importante** au sein des nouveaux dispositifs : comme pilote stratégique et co-financeur des contrats.

Nous demandons : une enveloppe financière globale, plus souple d'emploi que les crédits spécifiques actuels ; que les moyens de la politique de la ville soient affectés aux territoires les plus en difficulté, où la solidarité locale s'avère limitée ; le même ciblage pour les crédits d'Etat, crédits spécifiques, exonérations, dotations. La réforme de la politique de la ville ne sera efficace que si elle s'accompagne d'une réforme de la péréquation des ressources entre collectivités.

## • 27 janvier

### L'Association reçoit le nouveau Délégué interministériel à la ville

S'exprimant pour la première fois depuis sa nomination devant les élus de Ville et Banlieue, Hervé Masurel a affirmé vouloir veiller à ce que « tous les ministères s'engagent vraiment dans la politique de la ville ». Une annonce saluée par l'Association comme une de ses plus anciennes revendications.

## • 12 mai

### Fadela Amara à la rencontre de Ville et Banlieue

A mi-parcours de la concertation sur le Livre vert, la Secrétaire d'Etat a livré aux élus de Ville et Banlieue sa philosophie de la réforme ainsi que les orientations retenues : CUCS prolongés d'un an, nouveau dispositif pour 2011 avec pilotage des nouveaux contrats par l'agglomération et réforme de la dotation de solidarité urbaine.

### 1<sup>ère</sup> contribution de Ville et Banlieue à la réforme de la politique de la ville

Dans le cadre de la même concertation et en réponse aux questions du Livre vert, Ville et Banlieue a remis à la ministre sa contribution sur la réforme. Autour de 4 orientations clés : les principes de révision de la géographie prioritaire ; la réforme de la politique contractuelle ; la recherche de la meilleure échelle territoriale ; et la solidarité financière due aux territoires éligibles.



### Réponses de Ville et Banlieue aux questions posées par le Livre vert

(Géographie prioritaire de la politique de ville et  
contractualisation)

mai 2009

A travers 12 questions techniques énoncées en 70 pages, le Livre vert interroge la conception que nous nous faisons de la politique de la ville et de la solidarité territoriale : l'agrandissement des secteurs et des populations les plus en difficulté de notre pays.

## Géographie prioritaire de la politique de ville et contractualisation

Extraits

### Réaffirmer notre attachement à une politique s'attaquant aux inégalités territoriales

La « question préalable » de la reconduction ou de la non-reconduction d'une géographie prioritaire ne saurait être considérée comme réglée a priori. Car certains préconisent une politique axée sur les personnes et non sur les territoires, et une approche individuelle de l'exclusion. Cela serait la négation même de la politique de la ville qui s'efforce de traiter ensemble depuis 25 ans, territoires en crise et difficultés sociales. Les villes de banlieue réaffirment leur attachement à ce principe.

L'Etat, garant constitutionnel de la solidarité entre les personnes, les générations et les territoires, ne saurait abandonner ni déléguer cette mission. Mais il est juste que la conduite de la politique de la ville se soit largement décentralisée car les élus des territoires connaissent mieux les situations locales. Entre national et local, il n'y a pas à choisir : la politique de la ville requiert l'action concertée des deux échelons.

### Ville et Banlieue souhaite que soit maintenue la distinction ZUS/CUCS

- les ZUS constituant le noyau dur de la politique de la ville
- les quartiers en CUCS, moins en difficulté, des territoires d'intervention avec des contrats spécifiques.

Les ZUS sont établies à l'issue d'une concertation, sur des critères objectifs et uniformes. Et elles bénéficient, au titre des plus grandes difficultés qu'elles recèlent, d'un statut de « territoires prioritaires » pour la politique de la ville comme pour le droit commun. Elles servent de base au calcul des dotations ou aux exonérations fiscales.

Nous souhaitons un certain recalibrage des ZUS permettant de rendre éligibles certains petits quartiers en réelle difficulté.

### Vers un territoire intercommunal pertinent

Les problèmes en jeu dans la politique de la ville traversent les frontières des zonages et des limites communales ou intercommunales. De plus, la plupart de ces problèmes (enclavement, chômage, insécurité, absence de mixité sociale ou urbaine...) ne peuvent trouver de solution à l'échelle restreinte des quartiers. La géographie prioritaire devra se définir de plus en plus au niveau de l'agglomération, au sens INSEE davantage qu'au sens de l'EPCI, même si la responsabilité du pilotage stratégique de la politique de la ville ne peut revenir qu'à ce dernier. Enfin, la difficulté de telles évolutions en Ile-de-France, où la carte de l'intercommunalité reste très lacunaire et très imparfaite, ne doit pas être sous-estimée.

De plus, l'intercommunalité doit, pour Ville et Banlieue, devenir un lieu de solidarité financière majeur : grâce aux investissements, projets et équipements réalisés par l'EPCI dans les territoires prioritaires (solidarité par les dépenses) ; mais aussi par la solidarité fiscale et la péréquation financière horizontale (solidarité par les recettes).



## • 8 et 9 juin

### A Bordeaux pour les Journées de l'ANRU

L'Agence Nationale de Rénovation Urbain tenait cette année son rendez-vous annuel en Aquitaine. Ville et Banlieue y était présente, sur le stand des villes de banlieue de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

## • 2 septembre

### Audition de Ville et Banlieue devant la mission Hamel / André

Dans le cadre de la mission qui leur avait été confiée par le Premier ministre sur la réforme de la géographie prioritaire et des contrats urbains de cohésion sociale, les parlementaires Gérard Hamel et Pierre André ont reçu une délégation de l'Association.



## • 24 novembre

### Séminaire d'élus et de professionnels organisé par Profession Banlieue et Ville et Banlieue en Seine-St-Denis



### Des projets de territoires durables et solidaires

#### Programme de la journée du mardi 24 novembre 2009

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Ouverture des travaux, présentation du contexte et des attendus du séminaire**  
• Bénédicte Madelin, directrice de Profession Banlieue

10h00 **Les projets de territoire au risque des crises et des réformes : point d'étape et pistes pour agir**  
• Olivier Landel, délégué général de l'Association des Communautés urbaines de France

**Développement durable, politique de la ville et intercommunalité : des clefs pour renouveler et renforcer l'action locale**  
• Jacky Darne, adjoint au maire de Rillieux-la-Pape et vice-président du Grand Lyon en charge des finances, des moyens généraux et de l'évolution institutionnelle

#### Débats

12h00 **Présentation des ateliers : objet, modalités de travail**  
• Hélène Combe, Observatoire de la décision publique

12h30 **Déjeuner sur place**

13h45 **Ateliers de production : « Renforcer et qualifier les projets de territoire »**

16h00 **Restitution des ateliers et débats : Comment construire des projets de territoires durables et solidaires ? Quels en sont les enjeux, les fondements, les exigences et ambitions, les éléments de discours... ?**

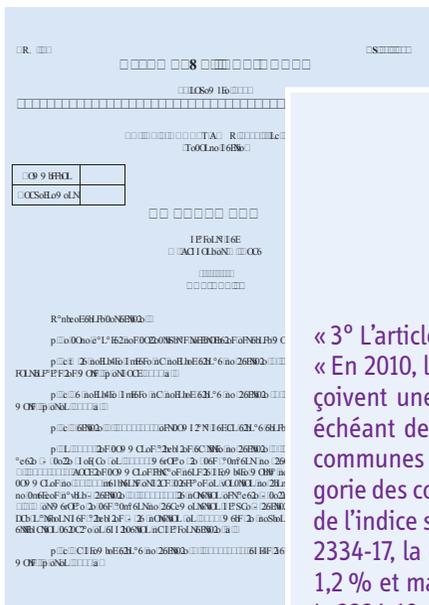
#### Les rapporteurs des ateliers

- Claude Morel, préfet délégué à l'Égalité des chances de Seine-Saint-Denis (sous réserve)
- Stéphane Troussel, vice-président du Conseil général en charge de la politique de la ville
- Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, président de l'association des maires Ville & Banlieue de France

17h00 **Proposition de feuille de route pour poursuivre les travaux**  
• Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, président de l'Association des Maires Ville & Banlieue de France  
• Géraldine Kowalski-Judith, présidente de Profession Banlieue



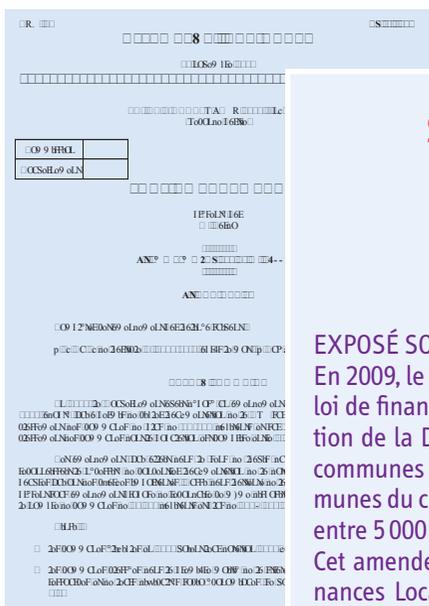
# Finances locales



## AMENDEMENT N° II - 248 présenté par M. Pupponi et M. Goua

### ARTICLE 56

« 3° L'article L. 2334-18-2 est complété par un alinéa ainsi rédigé :  
 « En 2010, les communes éligibles au titre de l'article L. 2334-16 percevoient une dotation égale à celle perçue en 2009, majorée le cas échéant de l'augmentation prévue à l'article L. 2334-18-4. Pour les communes situées dans la première moitié des communes de la catégorie des communes de 10 000 habitants et plus, classées en fonction de l'indice synthétique de ressources et de charges défini à l'article L. 2334-17, la dotation est égale à celle perçue en 2009, augmentée de 1,2 % et majorée le cas échéant de l'augmentation prévue à l'article L. 2334-18-4. Les communes qui n'étaient pas éligibles à la dotation en 2009 mais le deviennent en 2010 bénéficient d'une attribution calculée en application du présent article. » ;  
 « 4° Au premier alinéa de l'article L. 2334-18-4, après l'année : « 2009 », sont insérés les mots : « et en 2010 ».



## SOUS-AMENDEMENT N° II - 352 présenté par M. Cardo

### à l'amendement n° 248 de M. Pupponi à l'ARTICLE 56

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

En 2009, le Gouvernement avait déposé un amendement au projet de loi de finances pour 2009, adopté, qui a permis de cibler l'augmentation de la DSU sur les 150 premières communes du classement des communes de plus de 10 000 habitants et sur les 20 premières communes du classement des communes dont la population est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants.  
 Cet amendement, qui allait dans le sens de l'avis du Comité des Finances Locales, reconnaissait la nécessité de concentrer l'augmentation de la dotation sur les communes les plus pauvres qui ont des charges importantes. Aussi, dans l'attente de la réforme annoncée de la DSU, le présent sous-amendement propose de reconduire ce même dispositif, pour l'année 2010 et de passer le nombre de communes de 10 000 habitants et plus de 150 à 250.

A l'automne 2008, Michèle Alliot-Marie, alors Ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, avait souhaité qu'une réflexion et des propositions interviennent avant Pâques 2009 pour faire évoluer, au delà de la DSU, la péréquation et ses critères.

**La ministre avait promis, pour ce faire, une large concertation avec les collectivités locales.** Il n'en a rien été et aucun travail commun n'avait commencé en juin 2009 lorsqu'elle a été remplacée par Brice Hortefeux comme Ministre de l'Intérieur.

Il n'y a donc pas eu de concertation et le travail sur la péréquation, s'il a été en partie réalisé, s'est fait dans le secret des ministères concernés. En tout état de cause, en l'absence de toute réforme de la péréquation, nous avons demandé et obtenu la prolongation du processus Borloo pour la DSU 2010.

Et nous avons élaboré des propositions pour faire avancer la péréquation. Nous avons réuni les meilleurs experts sur cette question, rencontré plusieurs fois la secrétaire d'Etat à la ville dans le cadre de la préparation de la DSU 2010, le cabinet de Brice Hortefeux et les groupes parlementaires, et tissé de nouvelles solidarités, transversales par rapport aux étiquettes politiques.

Avec deux aboutissements : **le vote d'un amendement Pupponi-Goua-Cardo à la loi de finances** pour cibler la DSU en direction des communes les plus défavorisées et la rédaction d'une première note de cadrage pour nos travaux sur la péréquation.

En recherchant des accords au Comité des Finances Locales, dans un cadre qui ne nous est à priori pas favorable.

**En n'oubliant pas que politique de la ville et péréquation financière sont liées** et que nous souhaitons les faire évoluer en même temps pour éviter à notre pays une crise majeure.

Parallèlement, les élus de Ville et Banlieue de la commission développement et solidarité de Paris-Métropole ont poursuivi le travail sur les inégalités financières en Ile-de-France en s'appuyant sur les experts de l'IAU-IDF.

Ce sont des travaux de long terme qui connaîtront leur première publicité à l'occasion des **Assises de la péréquation qui se tiendront le 1<sup>er</sup> avril 2010.**



## ● 24 février

### Contribution commune des associations d'élus sur la suppression de la TP et conférence de presse commune

La taxe professionnelle est la source la plus importante des inégalités entre communes et intercommunalités; par ailleurs, certaines intercommunalités ont la TP comme seule ressource fiscale et la suppression de la TP va peser sur les relations communes-EPCI.



### Contribution commune de 9 associations d'élus locaux

TAXE PROFESSIONNELLE : NON A LA SUPPRESSION, OUI A UNE REFORME AMBITIEUSE, INNOVANTE ET GARANTISSANT LE LIEN ENTRE LES ENTREPRISES ET LES TERRITOIRES (extraits)

#### Une annonce anticipée par rapport aux conclusions du comité Balladur

73% des investissements publics civils sont portés par les collectivités locales. Leurs interventions constituent un marché considérable, et de ce fait, un levier crucial de soutien à l'activité économique de notre pays.

Dans le contexte actuel, l'Etat sollicite fortement, et à juste titre, les collectivités locales pour soutenir l'économie par l'accroissement de leurs efforts d'investissement. Mais, contrairement à l'Etat, les collectivités locales sont soumises à des règles strictes d'équilibre de leurs comptes, garantissant le maintien d'une situation financière équilibrée. Elles ont donc besoin, pour assumer pleinement ces engagements financiers de long terme (15 à 20 ans), de garanties et de visibilité quant à la pérennité de leurs ressources. C'est dire si le moment paraît délicat pour annoncer la suppression imminente de leur première ressource fiscale (...)

Certes, l'annonce du Président de la République ne constitue pas véritablement une surprise, dans la mesure où la suppression de la Taxe Professionnelle, ou tout du moins sa refonte complète, a été déjà annoncée à plusieurs reprises. Beaucoup s'accordent à dire que les aménagements successifs de l'impôt et notamment le dernier en date signent en quelque sorte la mort de la Taxe Professionnelle.

Pour autant, le calendrier retenu ne s'accorde pas avec celui de la réforme territoriale: l'annonce intervient en amont de la présentation des conclusions du comité Balladur, alors que l'architecture fiscale devrait en toute logique découler de l'architecture institutionnelle.

Cette annonce apparaît également peu conciliable avec la volonté affichée par le Gouvernement de mener à son terme le processus de l'intercommunalité. La perspective de la suppression de la Taxe Professionnelle - recette fiscale principale des communautés, voire exclusive pour celles soumises à la Taxe Professionnelle unique - alors même qu'aucune ressource fiscale alternative n'est pour l'instant proposée de manière claire, génère une absence de visibilité risquant de fragiliser la dynamique du mouvement intercommunal et les projets des communautés.

#### Réformer et non pas supprimer

(...) Une véritable réforme de la taxe professionnelle, ambitieuse et innovante, devrait plutôt s'attacher, à produit fiscal constant, à rééquilibrer l'impôt économique local entre les différents secteurs d'activité, et notamment en direction des grands bénéficiaires de la suppression de la part salaires.

Dans l'hypothèse où la piste d'une véritable réforme de la taxe professionnelle serait définitivement écartée, qui va payer le nouvel allègement (évalué à 8 milliards par l'Etat) consenti aux entreprises? L'Etat n'a plus les moyens de payer à leur place à pression fiscale constante. Un nouvel impôt semble inéluctable, ce qui pose la question du déplacement de la charge fiscale sur les ménages.

La piste de l'impôt « carbone » s'inscrit dans cette logique. Mais est-il pertinent, en temps de crise, de créer un impôt grevant des dépenses incontournables du budget des ménages (transport, chauffage) ? Sans compter l'étrangeté financière consistant à remplacer une ressource pérenne finançant des dépenses pérennes par une éco-taxe dont la finalité même est de disparaître...

#### Il faut maintenir le lien fiscal entre les entreprises et les territoires

Autre tradition à laquelle il faut d'urgence mettre fin: l'appréhension de la taxe professionnelle uniquement sous l'angle de la fiscalité des entreprises. Le devenir de l'impôt économique local engage aussi l'avenir de nos territoires. Les équipements, les services collectifs et les actions de soutien à l'activité économique mis en œuvre par les collectivités locales et les établissements publics de coopération intercommunale, constituent autant de leviers indispensables à l'implantation et au développement des entreprises. Ils concourent ainsi directement à la création de richesse sur leur territoire: l'impôt économique est leur contrepartie légitime. Affaiblir le lien fiscal entre entreprises et collectivités, c'est nuire, à terme, à l'attractivité de nos territoires.

## ● 12 mars

### Réunion de la commission Finances en présence d'Alain Guengant, professeur à l'Université de Rennes

- analyse des critères d'éligibilité et de répartition de la DSU-CS, et notamment l'indice synthétique de ressources et de charges
  - évaluation du pouvoir péréquateur de la DSUCS
- D'où il ressort une capacité péréquatrice modeste de la DSUCS, due au volume limité des crédits à répartir

#### Il faudrait:

- amplifier la redistribution de la croissance de la DGF vers les dispositifs égalisateurs
- réviser les modalités de partage en référence au « pouvoir d'achat » des communes

## ● 17 juin

### Réunion des adhérents sur les finances et le livre vert avec les professionnels de la politique de la ville: inter-réseau DSU et centres de ressources

## ● 25 septembre et 18 novembre

### Rencontres avec la Secrétaire d'Etat à la ville sur la DSU 2010

## 16 novembre

### Conférence de presse sur DSU et politique de la ville

Les principes de l'articulation entre péréquation verticale et horizontale

Le Monde

Dimanche 15 - Lundi 16 novembre 2009

# Le difficile combat des élus de banlieue pour obtenir des moyens supplémentaires

Contre l'avis du gouvernement, l'Assemblée concentre des dotations sur les villes les plus pauvres

## Récit

Ces derniers jours, Claude Dilain, l'inépuisable maire (PS) de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ne cachait pas son découragement et sa colère. « Tous les ans, on est obligés de se battre pour sauver les crédits de la politique de la ville. Rien n'est jamais acquis, tout est toujours remis en cause », s'indignait l'élu qui symbolise, depuis les émeutes de 2005, le combat des maires de banlieue.

En cause : le refus annoncé du gouvernement de réserver une partie de la dotation de solidarité urbaine (DSU) aux villes les plus pauvres dans le cadre du projet de loi de finances pour 2010.

Depuis plusieurs semaines, les élus de banlieue ont donc engagé un combat souterrain sur ce sujet très technique, mais essentiel à leurs yeux : comment répartir les 70 millions d'euros supplémentaires

## Fadela Amara crée son club de réflexion

Fadela Amara va lancer, mardi 17 novembre, un cercle de réflexion sur les valeurs de la société. « Je veux créer un espace de réflexion, un lieu où on pose nos bagages et où on réfléchit sur la société et sur l'humain », explique la secrétaire d'Etat à la ville. Le cercle, qui pourrait s'appeler Place de la République, rassemblerait des intellectuels d'horizons variés. L'entourage de la secrétaire d'Etat évoque notamment la participation d'Érik Orsenna, Régis Debray, Gilles Kepel, Benjamin Stora, Amin Maalouf ou Alain Milon.

des de la DSU ! Les attribuer uniformément aux quelque 750 villes qui bénéficient actuellement de la DSU ? Ou les concentrer sur les 150 ou 250 villes les plus pauvres ? Le gouvernement privilégiait la première solution en attendant la réforme promise du système de péréquation entre communes. Les élus, qui dénoncent le saupoudrage des moyens de la politique de la ville, plaident pour la seconde solution. Indispensable, selon eux, pour commencer à corriger les inégalités entre collectivités.

Trois inquiets, par ailleurs, face aux réformes en cours de la politique de la ville - remise en cause des zones urbaines sensibles, interrogations sur l'avenir des zones franches urbaines, craintes sur le financement de la rénovation urbaine - les élus voyaient dans ce débat un nouveau signe de l'indifférence du gouvernement. « Pour des villes sur le fil du rasoir comme les nôtres, ce type d'incertitudes est très dur à vivre. On porte nos villes à bout de bras et on n'a aucune visibilité sur les prochaines années avec toutes les réformes actuelles », s'inquiétait ainsi Xavier Lemoine, maire UMP de Montfermeil à la veille du débat à l'Assemblée.

« On perçoit un flottement dans la politique du gouvernement. Pour nous qui sommes sur le terrain à amener la solidarité, c'est très inquiétant », soulignait également Pierre Cardo, maire (UMP) de Chanteloup-les-Vignes jusqu'en février dernier, député UMP des Yvelines. « La politique de la ville reste bouillonnante. On n'arrive pas à imposer une solidarité financière minimale entre communes pour éviter qu'il y ait des ghettos de riches et des ghettos de

pauvres », s'alarmait Jean-Christophe Lagarde, député-maire (NC) de Drancy (Seine-Saint-Denis). « Avec toutes les réformes en cours, on assiste à la fin de la politique de la ville », s'indignait François Pupponi, député-maire (PS) de Sarcelles, alertant le gouvernement et les élus de la majorité : « Lorsque de nouveaux événements graves se produiront dans les banlieues, vous pourrez garder vos larmes de crocodile. »

## « J'irai jusqu'au bout »

L'intense lobbying des maires de banlieue n'a pas permis d'arracher d'accord de la part du gouvernement. Vendredi 13 novembre, le secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, Alain Marleix, a fait part de « l'avis défavorable » de l'exécutif sur les amendements déposés par MM. Pupponi et Cardo. Mais, contre toute attente, l'alliance informelle d'élus de banlieue, issus de droite et de gauche,

fortement soutenus par la secrétaire d'Etat à la ville, Fadela Amara, a décroché un vote favorable de l'Assemblée nationale pour concentrer les 70 millions d'euros sur les 250 villes les plus pauvres. « Hormis M<sup>me</sup> Amara, le gouvernement considère que les banlieues ont reçu assez d'aide ces dernières années », analyse M. Pupponi. « Je me demande si le gouvernement a vraiment une stratégie sur ces questions », s'interroge M. Cardo.

De son côté, M<sup>me</sup> Amara, très critique ces dernières semaines, s'est réjouie du vote de l'Assemblée, perçu comme une victoire politique personnelle. « La mission que m'a donnée le président de la République est de donner plus à ceux qui ont moins. J'irai jusqu'au bout de cette mission. Les élus de banlieue préviennent de poursuivre leur lobbying devant le Sénat pour confirmer ce premier succès. »

Luz Branner

Mardi 17 novembre 2009

Numéro 377 - 1,30 €

# l'Hémicycle

L'ÉCRIT AU DÉBUT DE L'ÉLECTION

## ● A PROPOS

PLF / COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### DSU : le front des élus de banlieue

« En période de crise, au moment où tout le monde va souffrir, plus encore les quartiers difficiles, et alors que la suppression de la TP fait disparaître mécaniquement tous les dispositifs de péréquation existants, vous touchez à l'accord unanime sur la Dotation de solidarité urbaine ! », s'est indigné François Pupponi (SRC, Val d'Oise) au cours de la discussion des crédits de la mission « Relations avec les collectivités ».

Il a cosigné - avec Marc Goua (SRC, Maine-et-Loire) - un amendement permettant la reconduction pour l'année 2010 du dispositif qui ciblait l'augmentation de la DSU (70 Mns€) sur les 150 premières communes de plus de 10 000 habitants et sur les 20 premières communes dont la population est comprise entre 5 000 et 9 999 habitants. Ils ont également proposé de passer de 150 à 250 le nombre de communes de 10 000 habitants et plus. Autre disposition défendue dans cet amendement : « les communes classées

dans la première moitié de la strate au vu de leurs insuffisances de ressources et de leurs difficultés socio-économiques, se voient garantir une progression de 1,2 % ». Une position partagée par Pierre Cardo (UMP, Yvelines), auteur d'un sous-amendement de même nature. Alain Marleix mais également Marc Laffineur (UMP, Maine-et-Loire), rapporteur spécial et Gilles Carrez (UMP, Val de Marne), rapporteur général se sont opposés à ces amendements, précisant que le Comité des finances locales (CFL) allait réfléchir à « une refonte globale de la dotation pour les communes les plus pauvres » au cours de l'année 2010.

« Lorsque de nouveaux événements graves se produiront dans les banlieues, vous pourrez garder vos larmes de crocodile », a prévenu François Pupponi. Mais après plusieurs minutes d'un débat animé, l'amendement a finalement été adopté ayant semblé-t-il convaincu bon nombre de députés toutes étiquettes politiques confondues.

## Politique

### URBANISME

#### Ville et banlieue revendiquée

(Ul du 18.11.09) - Les maires de Ville et Banlieue "s'inquiètent pour l'avenir de leurs villes et pour celui de la politique de la ville", écrit l'association dans un communiqué du 9 novembre. En vrac, elle constate : pas de bilan du Plan Banlieues lancé en 2007, le CIV constamment repoussé, le nouveau CNV toujours pas nommé, pas de position gouvernementale sur la géographie prioritaire, la situation de la DSU et de la DDU en panne, les effets négatifs de la

suppression de la TP, la baisse des crédits du budget Ville en 2010 et l'inquiétude sur le financement des projets Anru. L'association réclame, notamment, une "réforme sérieuse de la péréquation, afin de trouver des solutions pérennes pour les villes dont le déficit est structurel et qui ont à faire face à des charges socio-urbaines nettement supérieures à la moyenne, à fortiori en temps de crise".

L'EXPRESS.fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'WFO

#### Solidarité urbaine

### Droite et gauche s'allient pour les banlieues pauvres

Par Corinne Lhark, publié le 16/11/2009 à 18:34 - mis à jour le 16/11/2009 à 16:56

#### Députés de droite et de gauche se sont unis pour que la dotation urbaine de solidarité (DSU) continue à profiter davantage aux communes les plus déshéritées.

L'événement est passé quasi-inaperçu, pourtant il est rarissime : élus de droite et de gauche se sont réunis, vendredi 13 novembre, à l'Assemblée nationale pour voter contre le gouvernement.



AFP  
Clichy-sous-Bois, commune la plus pauvre de France, continuera à profiter davantage de la dotation de solidarité urbaine (DSU).

Le sujet de la fronde ? La dotation de solidarité urbaine (DSU). Elle profite à 750 communes de plus de 10 000 habitants sur la base de critères de richesse (celle de la municipalité, celle de ses habitants).

Depuis plusieurs années, les élus des 150 communes les plus pauvres de cette liste demandent que la hausse de cette DSU leur soit réservée : vu leur situation, elles estiment en avoir plus besoin que les 600 autres, relativement mieux loties. En 2002, Jean-Louis Borloo, ministre de la Ville, leur avait donné satisfaction.

#### Déclaration de guerre au Sénat ?

Mais cette année, le gouvernement a prévu de répartir la hausse de la DSU sur toutes les communes et non sur les plus déshéritées. Les maires de celles-ci (Clichy-sous-Bois, Sallaumines, Creil, Sarcelles, Villiers le Bel...) se sont émus de cette décision et ont convaincu Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la Ville, de partager leur combat.

A l'initiative de Pierre Cardo, député UMP des Yvelines et maire de Chanteloup-le-Vignes, et d'autres villes de banlieues, les rebelles ont proposé un compromis : le recentrage des aides sur les 250 les plus pauvres et non sur les 150. Matignon a refusé, mais l'amendement Cardo a été voté par des députés de tout bord, ce qui a mis le gouvernement et la commission des Finances en minorité.

Le texte doit désormais passer l'épreuve du Sénat où le projet de loi de finances pour 2010 est examiné à partir du 19 novembre. Commentaire de François Pupponi, maire PS de Sarcelles : "Revenir sur ce vote serait une véritable déclaration de guerre contre la politique de la Ville. L'argument du gouvernement est de dire 'on leur a donné beaucoup d'argent et ils n'en ont pas fait grand chose', mais on voit bien qu'il y a le choc de deux sensibilités entre les élus qui incarnent la ruralité et ceux qui représentent les banlieues."



## Note Ville et Banlieue sur la Péréquation financière

Automne 2009

### Extraits

La situation difficile, la pauvreté, le pouvoir d'achat des communes doivent se penser en fonction :

- du manque structurel de ressources d'une part,
- et de l'excès de charges (donc de la concentration de populations fragiles) d'autre part.

La question des ressources relève de la conception républicaine de la solidarité et de l'équité territoriales : elle est donc une affaire d'Etat, comme inscrit dans la constitution, et doit donc être résolue par les dotations de l'Etat (péréquation verticale). Il y a d'une part le rattrapage à organiser par rapport à un niveau moyen de ressources par commune, qui doit se faire au niveau des dotations de compensation. Il y a d'autre part la prise en compte de difficultés supplémentaires pour certaines collectivités, qui seraient visées par les dotations de péréquation.

La question des charges, si elle est en partie prise en charge en ce qui concerne les projets par la politique de la ville, est une question qui pourrait être traitée au niveau local, principalement intercommunal, en partant du postulat que les intercommunalités ont des périmètres pertinents (péréquation horizontale). Mais également au niveau des départements et des régions.

### 3.1. Pour la péréquation verticale (dotations de l'Etat)

La Constitution doit fixer à la péréquation des objectifs chiffrés de réduction des écarts réels, pour ne plus faire une péréquation aveugle, ce qui obligera à mesurer ces derniers et donc les inégalités entre territoires en France.

Pour cela, il faut donner un contenu au dernier alinéa de l'article 72-2 de la Constitution et créer un critère de réduction des inégalités :

- soit en fixant la progression annuelle du volume des ressources consacrées à la péréquation. L'objectif qui pourrait être visé serait d'atteindre, sur un programme à 10 ans, la couverture de 60% des inégalités (au lieu de 40% aujourd'hui), permettant ainsi d'effacer les disparités de situation au sein des agglomérations les mieux organisées.
- soit en fixant un objectif annuel de réduction des écarts individualisé pour chaque collectivité. Un plancher de ressources pourrait être défini (écart à une norme), et relevé année par année pour rejoindre la norme.

Pour cela, un rapport pourrait être demandé au gouvernement ou au CFL sur de nouvelles pistes pour une réforme de la péréquation, la quantification des inégalités.

Création d'un FNS, Fonds national de Solidarité : s'appuyer sur le modèle du Fonds de Solidarité Régional d'Ile de France (le FSRIF), qui écrête les communes les plus riches pour donner aux plus pauvres. Les communes riches sont un petit peu moins riches et les communes pauvres un peu plus autonomes. Il s'agit donc de nationaliser le modèle du FSRIF.

Même si son abondement relève au départ d'un écrêtement de certaines collectivités au profit d'autres, et s'apparente ainsi à une péréquation horizontale, il s'agit au final d'une dotation répartie par l'Etat qui peut ainsi être qualifiée de péréquation verticale

Un plancher de ressources minimales en dessous duquel les communes ne peuvent se trouver serait défini chaque année. Les communes les plus riches alimenteraient un fonds de solidarité qui redistribuerait aux communes situées sous ce plafond. C'est en quelque sorte donner un pouvoir d'achat minimum aux communes. Ce système permet de faire de la péréquation « à la source », c'est à dire en répartissant les richesses à la base entre les collectivités. Ce ne serait pas l'Etat qui ferait par défaut de la péréquation, mais les communes entre elles: seule condition d'une véritable solidarité entre les territoires.

Ce fonds trouverait sa place au sein des dotations de péréquation de la dotation globale de fonctionnement (la DGF, ensemble des dotations versées annuellement par l'Etat aux collectivités). Elle remplacerait l'actuelle DNP, dotation nationale de péréquation, et ne coûterait pas d'argent supplémentaire à l'Etat.

Spécialiser les 3 concours de solidarité :

- DSU et DSR orientées sur la prise en compte des charges spécifiques de solidarité urbaine ou de centralité
- DNP alimentée par le nouveau fonds pour assurer un niveau de ressources

Augmenter de manière conséquente le volume des dotations de péréquation.

### 3.2. Pour la péréquation horizontale (les intercommunalités)

Constat : pour les agglomérations les plus intégrées, la péréquation par le partage des dépenses réduit les inégalités de pouvoir d'achat entre les communes d'environ 40% (Alain Guengant - Guy Gilbert).

- Rendre cohérents les périmètres des intercommunalités, avec des seuils suffisamment critiques de population
- Favoriser la péréquation par la dépense intercommunale.
- Doubler à terme le volume de la péréquation financière.
- Conforter et renforcer les FDPTP et le FSRIF

Cette réforme de la péréquation implique par ailleurs une refonte de l'architecture de la fiscalité locale et la réforme des collectivités.

**Le Monde**  
pour Directmatin PLUS

**Grand Paris.** C'est à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, que doit être élu aujourd'hui le premier président de Paris Métropole. Le maire PS de Cachan (94) part favori. Dans un an, un maire de droite lui succédera.



Jean-Yves Le Bouillonnet, député et maire PS de Cachan (Val-de-Marne).

### Compromis et consensus

► Communes, communautés de commune, départements, région. L'Île-de-France ne manque pas d'entités chargées d'apporter des réponses aux besoins de la collectivité. Nicolas Sarkozy a même créé une institution supplémentaire : le secrétariat d'Etat chargé du développement de la Région Capitale. Paris Métropole ne rentre pas en concurrence avec les précédentes. «Il s'agit d'un syndicat d'étude, un lieu de débats et de réflexions», explique Patrick Braouezec (PC). Des projets devront rapidement émerger de Paris Métropole, au-delà des clivages politiques. «C'est un lieu de compromis, avance Pierre Mansat (PC), pas de consensus.»

## Le Bouillonnet pour Paris Métropole

### Le maire PS de Cachan (94) en deviendra le premier président

Le lieu est symbolique. C'est à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), commune ghetto oubliée par les pouvoirs publics pendant des décennies, que doit se tenir, aujourd'hui, la séance d'installation du syndicat mixte ouvert Paris Métropole. Cette nouvelle entité a pour vocation de permettre aux collectivités territoriales de répondre ensemble aux problématiques qui rythment la vie des Franciliens : urbanisme, déplacement, environnement... «Un instrument adapté à la dimension et à la nature de chaque enjeu», précisait le maire de Paris, en mars, dans une tribune publiée dans *Le Monde*. Les représentants des 93 collectivités de Paris Métropole vont constituer leur bureau exécutif et élire leur premier président. Jean-Yves Le Bouillonnet, député et maire PS de Cachan (Val-de-Marne), devrait en prendre la tête.

«Le président sera un homme qui va devoir mouiller la chemise», estime Pierre Mansat, élu communiste au Conseil de Paris et adjoint au maire de la capitale chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Île-de-France. Jean-Yves Le Bouillonnet a connu, en 2006, l'attention des

médias lorsqu'il a accueilli, dans un gymnase de sa ville, plusieurs centaines de sans-papiers, dont des familles entières. Les occupants, sans alternative, refusaient de quitter ce refuge. L'édile a négocié de longues semaines afin de parvenir à un compromis et à une évacuation sans violence. Le ministère de l'Intérieur était alors tenu par

Nicolas Sarkozy.

«Je suis un parlementaire soucier, un maire, j'ai la réputation d'être un gros travailleur et j'ai démontré par le passé un talent pour trouver des affinités parmi ceux que tout semblait opposer»,

«Nous devons trouver des propositions sur la gouvernance»  
Patrick Braouezec (PC)

énumère le maire de Cachan, lorsqu'on lui demande pourquoi il tient fermement la corde dans la course à la présidence de Paris Métropole.

Le syndicat mixte a un peu plus d'un an pour faire la démonstration de sa force de proposition. «D'ici à 2010, nous devons être en mesure de présenter des idées fortes sur les déplacements, le logement, la répartition des revenus», estime Patrick Braouezec, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune (Seine-Saint-Denis). «Nous devons trouver des propositions en matière de gouvernance, ou Nicolas Sarkozy sortira les siennes», prévient l'élue communiste.

Les statuts du syndicat mixte prévoient que le futur président est élu pour un an et que son mandat n'est pas renouvelable. Il présidera un bureau de 29 membres. Un bureau exécutif sera composé de Jean-Paul Huchon, Bertrand Delanoë et Jean-Yves Le Bouillonnet (PS), Patrick Braouezec (PC), Jacques J.P. Martin, maire de Nogent-sur-Marne, et Philippe Laurent, maire de Sceaux (divers droite). «En cas d'élection d'un élu de gauche, le prochain sera de droite», souligne Pierre Mansat.

Jean-Yves Le Bouillonnet souhaite, au terme de son mandat, «faire du syndicat un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et de l'Etat», et «amener le nombre d'adhérents autour de 130, en accueillant notamment les élus des Hauts-de-Seine». Ces derniers ont implicitement reçu le feu vert du président de la République, Nicolas Sarkozy, lors de son discours du 29 avril sur le Grand Paris. ■

Eric Nunès

CET APRÈS-MIDI DANS **Le Monde**  
New York, côté court métrage d'avant-garde, à Pantin

# 4

## Réforme territoriale et Grand Paris

A travers la réforme territoriale, il s'agit de simplifier la carte administrative de la France, de supprimer des échelons de représentation et des élus locaux, de restreindre le croisement des compétences et des financements, de favoriser de façon sélective le mouvement de métropolisation.

De l'autre côté, les enjeux du Grand Paris recouvrent d'abord, dans l'esprit de ses promoteurs, ceux de l'attractivité de l'organisation métropolitaine : desserte et interconnexion des grands pôles d'activité, optimisation du hub francilien, décision politique recentralisée au-dessus de la « mêlée locale »...

Comment l'Association s'est-elle positionnée sur ces deux sujets ayant fait l'actualité 2009 ?

Ville et Banlieue entend mettre à profit la réforme territoriale :

- pour **parachever l'intercommunalité en inscrivant les villes de banlieue** dans des ensembles territoriaux plus vastes, plus puissants, dynamiques et potentiellement plus péréquateurs. C'est dans ce sens qu'un certain nombre de maires de l'Association se sont impliqués dans le nouveau syndicat d'études Paris Métropole.
- pour **sortir la politique de la ville de son « ghetto »** en amenant régions, départements et agglomérations à s'y impliquer fortement.
- pour **repositionner l'Etat comme garant de l'équité territoriale** et de la solidarité entre les collectivités.

Dans cette même logique, l'Association voudrait mettre le Grand Paris au service des territoires défavorisés en organisant l'intégration, le transfert des ressources et l'implantation des équipements à leur bénéfice prioritaire et ce à commencer par les transports.

Enfin, **au plan financier, il nous paraît décisif que l'Etat accompagne ce mouvement** par des dispositifs de solidarité, des mécanismes de type OIN (opération d'intérêt national) dans les secteurs en difficulté, et un fonds de solidarité régional (FSRIF) renforcé.

Qu'enfin, comme garant de la solidarité nationale, il ne restreigne pas – en cette période de contractions des ressources publiques - la possibilité de financements croisés en direction des collectivités les plus pauvres, sous peine de les laisser sans solution financière face à leurs projets de ville.



## • 27 janvier

### Discussion interne à Ville et Banlieue sur la réforme territoriale

Uniformité du système national ou diversité des territoires ? Légitimité communale ou égalité intercommunale ? Et comment décider de la subsidiarité locale au sein du « bloc local » ? Le débat a été vif entre les tenants de la commune et les partisans d'une intercommunalité extensive.

## • 12 et 13 mai

### Discussion avec des représentants de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France et de Paris Métropole

Une fois achevée la carte intercommunale, quelle vocation pour la commune et l'agglomération ? Quelle organisation du territoire sera-t-elle la plus favorable aux villes de banlieue ? Enfin, sur quels échelons territoriaux s'appuyer pour construire l'Ile-de-France de demain ? Dans une région où les deux réformes, territoriale et du Grand Paris, se superposent, il n'est pas aisé de simplifier le mille-feuilles institutionnel.

## • 29 septembre

### Débat interne

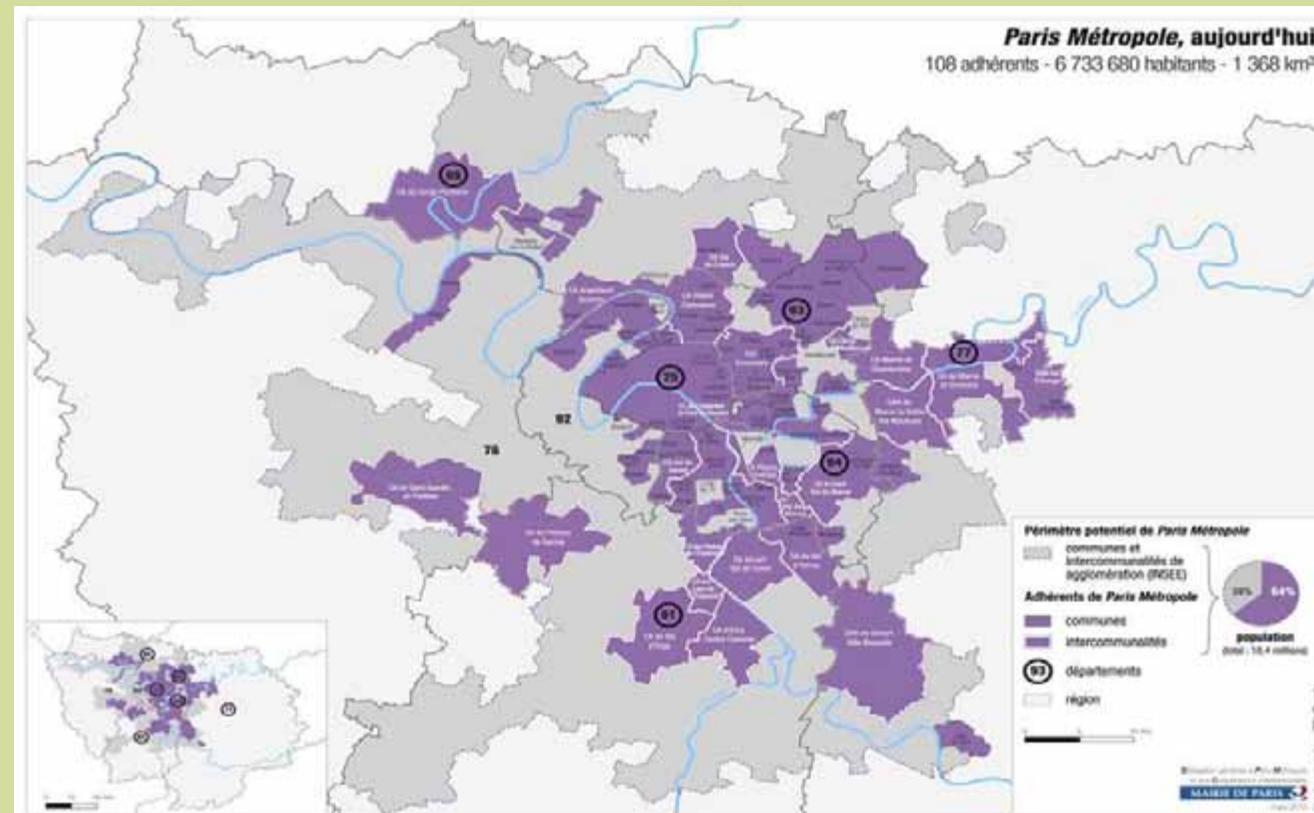
A l'occasion d'une réforme qui est un peu l'acte III de la décentralisation, y aurait-il paradoxalement, en Ile-de-France, où l'Etat a toujours été très présent, tentation ou tentative de recentralisation ?

Au-delà, la limitation de la clause générale de compétence et des financements croisés ne menace-t-elle pas le développement des villes de banlieue ?

## • 17 décembre

### Participation au Forum de Paris Métropole du 17 décembre 2009

Le 17 décembre 2009, Paris Métropole a rassemblé près de 600 personnes dans le cadre d'un forum sur le thème « Faire métropole - prenez la parole ». Des élus, architectes et citoyens ont ainsi dialogué sur le logement, les déplacements, le développement et les solidarités.





**réseau  
des acteurs  
de l'habitat**

Les **partenaires**  
des politiques locales de l'habitat

## Les Présidents

« L'habitat est un lieu d'échanges que nous proposons aux partenaires des politiques locales. Ils se reconnaissent dans l'ambition d'offrir, à nos citoyens, des logements abordables et de bons soins de nos concitoyens. »

« Amplifiée par la crise économique, nous plaçons la réussite qui fait appel à plus de synergie entre les acteurs : développer une offre abordable, transparente, assurer le droit au logement et la mixité sociale. Pour le développement durable, les défis sont nombreux. Ils doivent être pris en compte. »

« Les acteurs locaux de l'habitat sont aujourd'hui nombreux, ils sont présents dans les collectivités et législatives. »

« Il est nécessaire de préciser nos rôles à notre tour. Nous devons prendre le temps des échanges et des pratiques, nos rôles sont, à ce stade, à définir. »

« Les acteurs de l'habitat, en facilitant les échanges, les partenariats et en développant un cadre institutionnel et réglementaire, ont un rôle à jouer. Il est de faire passer nos politiques d'habitat à l'échelle nationale et de réfléchir à nos actions pour demain. »

**Bruno Bourg-Broc,**  
Président de la Fédération  
des Maires des Villes Moyennes

**Gérard Collomb,**  
Président de l'Association  
des Communautés Urbaines de France

**Daniel Delaveau,**  
Président de l'Assemblée  
des Communautés de France

**Michel Destot,**  
Président de l'Association  
des Maires de Grandes Villes de France

**Claude Dilain,**  
Président de l'Association  
des Maires Ville et Banlieue de France

**Claudy Lebreton,**  
Président de l'Assemblée  
des Départements de France

**Thierry Repentin,**  
Président de l'Union sociale pour  
l'habitat

**Jean-Louis Dumont,**  
Président de la Fédération  
des Associations régionales Hlm



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT  
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES

[www.actorsdelhabitat.com](http://www.actorsdelhabitat.com)

© FHP 01\_47\_45\_02 89 décembre 2009

# 5

## Projets urbains, habitat, éco-quartiers

Ville et Banlieue soutient depuis plusieurs années que **la chance historique de la rénovation urbaine doit être saisie par tous pour faire émerger dans les quartiers de la politique de la ville, de nouveaux modèles d'aménagement urbain conformes aux exigences du développement durable.**

Cette position avait donné lieu à un cycle de séminaires avec le Certu, et à des visites de terrain très enrichissantes à Grande-Synthe, Echirolles et Rillieux-la-Pape.

L'Association a poursuivi cette exploration en 2009, avec un voyage d'étude proposé aux adhérents sur des sites européens de référence : à travers une visite des quartiers Oberwiden et Gwidem à Bâle, Vauban et Rieselfeld à Fribourg, Wagner et Bourtzwiller à Mulhouse.

**En la matière, Ville et Banlieue souhaite dans le même temps :**

Contribuer à diffuser la culture du développement et de l'aménagement durables au sein des équipes du renouvellement urbain et de la politique de la ville des collectivités, en particulier de banlieue, à travers l'organisation de débats et de visites de ce type

Obtenir du Gouvernement que la moitié des expériences innovantes de quartiers durables, éco-cités ou éco-quartiers, soient localisés dans les sites en politique de la ville et/ou en renouvellement urbain

Réussir à terme, à mieux articuler politique de la ville et développement durable, tant sur les aspects d'aménagement (éco-mobilité, nature en ville...) et d'éco-construction, que sur ceux de la lutte contre la précarité énergétique ou de l'insertion par l'économie solidaire, les actions visant à favoriser la cohésion sociale, le vivre-ensemble, la diversité et la participation citoyenne dans la ville.

Nous avons rejoint cette année le «réseau des acteurs de l'habitat» animé par l'USH avec pour vocation de faire travailler ensemble au niveau national, les associations d'élus urbains et les organismes HLM.

Et poursuivi notre partenariat avec l'Association des Consultants en Aménagement et Développement (ACAD) pour améliorer les relations entre maîtres d'ouvrage et consultants.

- 11 juin  
Remise du Prix ACAD au meilleur tandem « maître d'ouvrage / consultant »

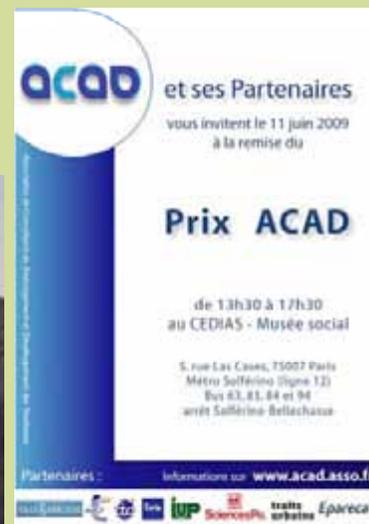
Trois temps forts au menu de cette édition 2009. La présentation des 3 projets finalistes. Une table ronde sur « Le MEEDDAT, la nouvelle ingénierie publique et ses conséquences pour les collectivités et consultants ». Et la remise du trophée par Claude Dilain, président de Ville et Banlieue, à la CA du pays de Flers et Attitudes Urbaines.

## Les 3 finalistes

maître d'ouvrage	consultant	thème
Communauté d'agglomération du Pays de Flers	Attitudes urbaines	Définition et suivi de la procédure de marché de définition pour l'aménagement du quartier Rochette-champ de foire à Flers (2006-2007)
Ville d'Asnières	Atelier Albert Amar	Marché d'étude et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'approfondissement du projet urbain du dossier de rénovation urbaine des Hauts d'Asnières
Ville de Saint-Nazaire	Attention consultants	Définition de la stratégie de communication et de concertation autour de la PLU. Assistance à maîtrise d'ouvrage et mise en œuvre de la concertation



De gauche à droite : Yves Goasdoué, président de la Communauté d'agglomération du Pays de Flers, François Meunier (Attitudes Urbaines), Claude Dilain, président du jury, président de Ville et Banlieue et Jean-Paul Lebas, président de l'ACAD.



- 28 et 29 avril  
Voyage d'étude à Bâle, Fribourg et Mulhouse sur les éco-quartiers

Deux jours intenses de visite, de découverte, de débats et d'échanges passionnants au carrefour des trois pays rhénans et sur trois sites phares de l'aménagement durable. Montés par l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne en partenariat avec Ville et Banlieue.

## Voyage d'étude sur les éco-quartiers

BÂLE – FRIBOURG – MULHOUSE  
du mardi 28 avril à 8H30 au mercredi 29 avril à 16H  
organisé par l'Agence d'Urbanisme Mulhousienne pour Ville et Banlieue

### Mardi 28 avril : Visites en Suisse, en Allemagne et à Mulhouse

Suisse : Bâle  
ObereWiden à Arlesheim, Gwidem à Dornach

Allemagne : Fribourg  
Vauban et Rieselfeld

Alsace : Mulhouse  
Opérations de logement social dans les quartiers Wagner et Bourtzwiller, La Fonderie, reconversion HQE d'un site industriel en Université  
Rénovation basse énergie du PRU quartier Franklin

Dîner à Mulhouse

### Mercredi 29 avril : Séminaire de travail à Mulhouse

- 26 novembre  
Grenelle : aménagement, urbanisme, logement, quelle implication des acteurs de l'habitat ?  
Organisé par l'USH et les associations d'élus

**réseau des acteurs de l'habitat**

**Grenelle : aménagement, urbanisme, logement, quelle implication des acteurs de l'habitat ?**

Mardi 24 novembre 2009  
09h30 – 16h30  
Caisse des dépôts et consignations  
15 quai Anatole France  
75007 Paris  
Métro Assemblée Nationale (ligne 12)  
RER Musée d'Orsay (ligne C)

Alors que le Grenelle de l'Environnement poursuit son parcours parlementaire, le réseau des acteurs de l'habitat offre aux collectivités locales, organismes Hlm, services déconcentrés de l'Etat et plus largement aux acteurs intéressés, l'occasion de s'informer et de débattre de l'impact de ces questions sur leurs pratiques.

Les évolutions législatives en cours sont en effet importantes : généralisation des plans climat territoriaux, transformation des modes d'urbanisation, des documents stratégiques (SCOT, PLU, PDU, PLH), verdissement de la fiscalité de la construction, rénovation thermique du logement et promotion des énergies renouvelables...

L'impact de ces transformations sera particulièrement sensible dans les champs « urbanisme et aménagement » et « maîtrise de l'énergie dans l'habitat », au cœur des problématiques du réseau. En effet, les acteurs de l'habitat seront amenés à réinventer leur action commune, dans un contexte marqué par une technicité spécifique, par une gouvernance modifiée, par une culture de l'évaluation et des impacts écologiques renforcée, à un moment où le financement du changement écologique reste en grande partie à construire.

La journée s'ouvrira sur un nécessaire temps de clarification des problématiques soulevées par la traduction législative du Grenelle. Au-delà d'un indispensable point d'actualité, il s'agira bien de définir les principaux enjeux pour les acteurs. Ce temps préviendra à une mise en débat par des représentants des collectivités locales, du monde Hlm et de l'Etat, de leurs priorités propres et des conditions de réussite du « pari » Grenelle.

L'après-midi sera consacré à la présentation d'expériences déjà conduites dans les territoires par les collectivités locales, les organismes Hlm, leurs associations régionales, les services de l'Etat et plus largement les acteurs de l'habitat. Elles sont en effet riches d'enseignements sur le renouvellement des pratiques en cours et les voies de sa réussite.



## Communiqué de presse

### Plan de relance de l'économie

#### Les transports collectifs de proximité sur le bord de la route ?

Le Premier ministre a détaillé les projets intégrés au plan de relance de l'économie. Les associations d'élus regrettent que l'État, qui s'engage à verser 400 M€ pour les infrastructures routières, ne fasse pas un effort comparable pour les transports collectifs de proximité, malgré les conclusions du Grenelle de l'environnement.

Les élus locaux déplorent que l'État n'ait pas favorablement répondu à la demande des associations représentant les collectivités locales : soutenir l'investissement dans les transports en commun en site propre et dans le matériel roulant.

En effet, depuis plusieurs années, les réseaux de transports collectifs connaissent une hausse significative de leur fréquentation. Les collectivités territoriales doivent donc investir dans le matériel roulant (trains, métros, tramways, autobus et autocars) pour éviter la saturation des réseaux et améliorer la qualité de services offerte aux usagers. Toutefois, leur situation financière actuelle (dotations de l'État en baisse) et leurs perspectives de recettes fiscales amoindries du fait de la crise (« menaces » sur le versement transport pour les agglomérations) ne leur permettent pas de réaliser tous les investissements nécessaires.

Aussi, les associations de collectivités locales signataires proposaient-elles que l'État apporte son concours dans le cadre du plan de relance. Cet effort financier offrirait, dès 2009, des perspectives commerciales aux constructeurs et à leurs sous-traitants, qui sont souvent les mêmes que dans l'industrie automobile.

Les associations notent néanmoins avec satisfaction que le transport ferroviaire bénéficiera de 300 M€ dans le cadre de l'accélération des Contrats de projets Etat-Région (CPER) ou des plans rails dont malheureusement seulement 72 M€ pour la régénération du réseau ferré. L'étude réalisée en 2005 par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne indiquait que les subventions de l'État devaient augmenter de 400 M€ par an pendant 10 ans pour permettre la remise à niveau du réseau ferré national (vétusté de plusieurs centaines de kilomètres de voies entraînant des retards importants, usure précoce du matériel, voies laissées à l'abandon...).

Pour les associations d'élus, un doute subsiste : le plan de relance sera-t-il à la hauteur des objectifs de report modal et de réduction des émissions de CO2 fixés par le Grenelle de l'environnement ?



## Transports, mobilité

Nous l'avons écrit à une époque où les tenants de la politique de la ville et ceux du renouvellement urbain ne s'y intéressaient guère :

**l'accès à la mobilité physique est une clé décisive** de l'ouverture des quartiers et de leur réhabilitation matérielle ou symbolique, de la mobilité et de la mixité sociales, du bien-vivre des habitants concernés par la politique de la ville et du changement de regard porté sur eux par le reste de la population des agglomérations.

Cette conviction – portée aux Assises des banlieues de Clichy-sous-Bois, inscrite dans le manifeste des villes de banlieue de 2007 et réaffirmée avec nos partenaires du GART lors du Grenelle de l'environnement – nous a conduits cette année à reprendre position sur deux aspects de ce dossier :

- D'une part, la promotion indispensable des transports en commun ne suffit à elle seule ni au désenclavement des quartiers, ni au changement des pratiques de mobilité dans les agglomérations. Et **une politique globale et volontariste** s'impose en la matière : politique qui sache associer, dans une logique de projet urbain durable, une stratégie de « dissuasion automobile », une offre multimodale de transports en commun et une offre incitative de déplacements doux.
- D'autre part, une telle politique demande à être portée et relayée auprès des habitants par des structures – centrales de mobilité, par exemple – qui sachent **communiquer, expliquer, concerter, faciliter l'usage de ces nouveaux modes de déplacements**.



## • 28 janvier

### Adresse au Premier ministre et à l'opinion publique sur le Plan de relance

Une occasion ratée ! C'était le sentiment unanime des associations d'élus urbains lorsqu'elles ont découvert le Plan de relance de l'économie au début de l'année : aucune mesure spécifique en faveur des transports publics n'y figurait alors qu'il y avait là un ressort décisif pour la réussite du plan Espoir Banlieues, pour celle du Grenelle de l'Environnement, et pour l'emploi industriel dans notre pays. En s'adressant au chef du Gouvernement puis à la presse, nous avons voulu tirer le signal d'alarme et appeler l'Etat à réinvestir ce chantier.



hancier de l'Etat aux collectivités locales pour l'achat de accélérerait les commandes de matériel. Cet effort est 2009 des perspectives commerciales aux constructeurs ant. qui sont également ceux de l'industrie automobile.

efforts ainsi d'attirer votre attention sur l'importance leur des transports publics et les possibilités qu'il offre de de l'environnement, Plan Espoir Banlieue et Relance de

agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre n.

Le Président de l'ADCF : D. DELAVEAU  
Le Président de l'ADF : C. LEBRETON  
Le Président de l'ACUF : F. CULLANDRE  
Le Président de l'AMF : J. PELUSSARD  
Le Président de l'AMGVF : M. DESTOT  
Le Président du GART : R. RIES  
Le Président de Ville et Banlieue : C. DILAIN

## • 23 juin

### Déplacements à Ivry-sur-Seine : une politique globale de mobilité durable

Comment une ville de banlieue peut-elle s'emparer globalement de la question de la mobilité et concevoir une politique publique dans ce domaine ? La ville d'Ivry-sur-Seine nous en a donné un bel exemple au cours d'une journée de débats et de visites, en région parisienne, où l'offre de transports publics se décide à grande échelle

## Mobilité et déplacements à Ivry-sur-Seine

mardi 23 juin 2009 de 10h à 16h

Hôtel de Ville  
Esplanade Georges Marranne  
Avenue Georges Gosnat  
94200 Ivry-sur-Seine

Métro : Mairie d'Ivry (ligne 7) ou RER C : Ivry

9h30 **Ouverture des travaux** par

- Pierre Gosnat, député, maire d'Ivry
- Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois et président de Ville et Banlieue

10h00 **Séance de travail** à l'Hôtel de ville animée par

Chantal Duchêne, maire-adjointe à l'Ecologie, Développement et aménagement durables d'Ivry-sur-Seine

- La mise en place d'un plan de mobilité durable à l'échelle de la commune en intégrant tous les modes de transport : marche, vélo, transports collectifs, voiture partagée
- L'interconnexion de ces modes de transport avec les gares de TCSP, métro et RER
- L'organisation de la circulation
- La politique de stationnement : gestion du stationnement sur voirie, parcs mutualisés
- L'accès à la mobilité pour tous : handicapés, personnes âgées, jeunes, sans emploi...
- La mise en œuvre d'une approche globale Mobilité / Urbanisme.
- Le traitement de la voirie dans les éco-quartiers, pour une ville durable

12h30 **Déjeuner** au restaurant Le Picardie, 1, rue Pierre Brossolette – 94200 Ivry-sur-Seine

14h00 **Départ pour les visites** en bus depuis le restaurant

16h00 **Fin des visites**



## • Juin / décembre

### Des quartiers vers l'emploi : la mobilité au service de l'intégration urbaine et sociale

A travers cet appel à projets, le Secrétariat général du CIV entendait apporter un appui aux initiatives des villes ou des agglomérations pour faciliter la mobilité des habitants des quartiers les plus fragiles et/ou enclavés. Ville et Banlieue a été associée au jury chargé de sélectionner les meilleurs projets.

## • 22 septembre

### Le tramway, outil du désenclavement dans la rénovation urbaine

Par la qualité de service qu'il offre, le tramway est un atout essentiel du renouvellement urbain des agglomérations. A commencer par les communes et quartiers périphériques. Pourtant le tramway inquiète aussi certaines villes, qui craignent de voir menacés leur entre-soi et leur tranquillité. Cette rencontre entendait mettre les uns et les autres autour de la table, et donner le mode d'emploi du développement du tramway.

**COLLOQUE**

**Tramways et désenclavement  
des opérations de rénovation urbaine**  
Conséquences pour les villes le long du parcours

>>> **mardi 22 septembre 2009** <<<  
de 9 h 45 à 17 h  
au GART  
22 rue de Palestro, 3ème étage, 75002 Paris  
Métro : Réaumur Sébastopol (métro lignes 3 & 4)

**VILLE & BANLIEUE** **GART**

## PROGRAMME

La journée sera animée par Gilles **DANSART**, Journaliste

### 9 h 30 Accueil des participants

### 9 h 45 Ouverture des travaux

- **Serge MÉRY**, Vice-président de la région Ile-de-France, Vice-président du STIF

### 10 h 00 Introduction par :

- **Roland RIES**, Sénateur, Maire de Strasbourg et Président du GART
- **Claude DILAIN**, Maire de Clichy-sous-Bois, Président de Ville & Banlieue

### 10 h 30 Prendre en compte la mobilité dans les opérations de rénovation urbaine : conséquences urbaines et impact financier

- **Pierre SALLENAVE\***, Directeur général de l'ANRU

### 11 h 30 Négocier avec les villes et les riverains

- Le cas de Rillieux-la-Pape et de Lyon

**Renaud GAUQUELIN**, Conseiller général, Maire de Rillieux-la-Pape  
**Bernard RIVALTA**, Président du Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL)

- Le cas de Saint-Jean-de-la-Ruelle, d'Orléans et de Saint-Jean-de-Braye

**Jean-Christophe CHAILLOU**, Conseiller général, Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle  
**Muriel CHERADAME**, Vice-présidente chargée des déplacements de la Communauté d'agglomération d'Orléans.  
**David THIBERGE**, Conseiller général, Maire de Saint-Jean-de-Braye

### 12 h 30 Déjeuner au Café des techniques du CNAM (292 rue Saint Martin 75003 Paris)

### 14 h 00 Négocier avec les villes et les riverains (suite)

- Le cas de Bègles et de Bordeaux

**Vincent FELTESSE**, Maire de Blanquefort, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux  
**Noël MAMÈRE**, Député, Maire de Bègles

- Le cas de Reims

**Éric QUÉNARD**, Vice-président chargé des transports à Reims Métropole, 1er Maire-adjoint de Reims

### 15 h 30 Table ronde

- **Daniel DAVISSE**, Vice-président chargé des transports et des déplacements au Conseil général du Val-de-Marne, Maire de Choisy-le-Roi
- **Xavier LEMOINE**, Maire de Montfermeil
- **Étienne PARIN\***, Directeur du PRU des Hauts-de-Garonne

### 17 h 00 Fin des travaux

(\*) sous réserve

Prévenir et lutter  
contre les discriminations :  
**quel rôle pour les élu(e)s  
des collectivités territoriales ?**



Une plaquette destinée aux élus,  
réalisée par l'Acse cette année  
avec la participation de Ville et Banlieue



## Diversité, laïcité, citoyenneté

Comment lutter contre les discriminations qui frappent les populations de banlieue, et au premier chef les jeunes garçons issus de l'immigration ? Comment promouvoir dans les institutions, une représentation plurielle de la société, représentative de sa diversité ? Que faire localement face aux demandes spécifiques touchant les cantines scolaires ou les piscines, les lieux de culte et les cimetières ? Quelle réaction nationale au port de la burqa ?

Tout d'abord, **Ville et Banlieue a manifesté sa volonté de changer la représentation politique et la fonction publique locales.** En continuant de faire entrer des femmes, des jeunes et des personnes de toutes origines sur les listes électorales comme dans les exécutifs locaux. En soutenant la vie associative dans sa diversité. En réfléchissant aux moyens de renouveler l'administration publique locale dans le sens de la compétence, de l'efficacité et de la représentativité...

D'autre part, **l'Association souhaite mener avec la même fermeté, le combat contre les discriminations et celui pour le respect du modèle républicain.** Ville et Banlieue s'est associée à l'ACSE avec les autres associations d'élus, pour amplifier au plan local la lutte contre les discriminations : ethniques, résidentielles, sexistes ou physiques, discriminations devant l'emploi ou le logement... Mais au nom de ce modèle, elle a rappelé devant le commissaire à l'égalité des chances, Yazid Sabeg, que tous les moyens ne semblaient pas acceptables pour susciter de la « diversité » au sein des administrations, comme la révision envisagée de l'appareil statistique ou celle des épreuves de concours.

Les élus de Ville et Banlieue ont été reçus deux fois par la mission parlementaire sur le port du voile intégral, atteinte à la laïcité et à la neutralité de l'école, des services publics, à la dignité de la femme et à l'égalité des sexes, entorse à la sociabilité ordinaire exigeant le face à face entre les personnes. Certains ont avancé la solution, finalement retenue, de la résolution solennelle, d'autres l'interdiction.

**Ne pas avoir peur de renouveler localement les formes du dialogue interculturel et les modes d'intervention auprès des individus et des groupes dont le comportement pose problème.** En effet, les sanctions, pas toujours appliquées, ne suffisent de toute façon pas à tisser des liens de confiance entre les communautés et l'ensemble de la société ; la stigmatisation de certains complique l'intégration de tout le groupe d'appartenance ; et l'on gagne toujours à rechercher des médiations efficaces avec ceux qui se marginalisent.

## • 31 mars Diversité et égalité des chances dans les fonctions publiques

Censées porter les valeurs républicaines d'égalité et de fraternité, les fonctions publiques ne sont pas à l'abri des discriminations. Au-delà du constat qui dérange, et au moment où les effectifs de la territoriale se préparent à un renouvellement historique, le Centre de ressources « Villes au carré » s'est associé à Ville et Banlieue, l'ACSE et la Région Centre pour explorer les réponses expérimentées sur le terrain.



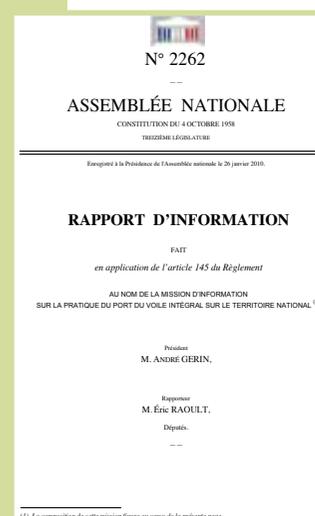
## • 12 mai Une politique de la diversité dans les institutions de la République ?

Comment lutter contre les discriminations sans contribuer à la communautarisation de la société ? Promouvoir la diversité sans ouvrir la boîte de Pandore du différentialisme, dans la vie civique, à l'école, dans l'espace public ou l'entreprise ? Sur ces questions, Ville et Banlieue a fait le point au cours d'une table ronde autour de Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Égalité des chances.



## • 29 septembre Audition de Ville et Banlieue devant la mission parlementaire sur le voile intégral

Malaise identitaire ou provocation délibérée ? Liberté individuelle ou atteinte à la liberté ? Négation de la dignité de la femme et de l'égalité des sexes ? Dérive ultra-minoritaire ou contestation sérieuse du modèle républicain ? Les maires de banlieue ont dit à la Commission Gérin ce qu'ils en pensaient. Et suggéré des pistes d'action, entre éducation et négociation, dissuasion et condamnation.



## Rapport d'information

### EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, l'a affirmé, le 22 juin 2009, devant le Congrès du Parlement : la burqa « ne sera pas la bienvenue sur le territoire de la République française. Nous ne pouvons pas accepter dans notre pays des femmes prisonnières derrière un grillage, coupées de toute vie sociale, privées de toute identité. » Elle est « contraire à nos valeurs et contraire à l'idée que nous nous faisons de la dignité de la femme », selon la formule qu'il a employée le 13 janvier 2010.

Face à ce phénomène qui suscite une réelle réprobation dans notre pays, la Conférence des Présidents de l'Assemblée nationale a décidé la création d'une mission d'information sur la pratique du port du voile intégral sur le territoire national le 23 juin 2009, à la demande du président de l'Assemblée nationale et avec l'assentiment de tous les groupes parlementaires.

A la suite de six mois de travail, après avoir entendu plus de 200 personnes, à Paris mais également à Lille, Lyon, Marseille et Bruxelles, la mission a établi un état des lieux du phénomène du port du voile intégral. Elle a estimé unanimement que cette pratique portait atteinte à nos valeurs fondamentales telles qu'elles s'expriment dans notre devise – liberté, égalité, fraternité – et lançait un véritable défi à notre République.

Devant les députés, le 9 septembre 2009, Mme Elisabeth Badinter a souligné « combien le port du voile intégral est contraire au principe de fraternité – ce principe fondamental auquel on a si peu souvent l'occasion de se référer – et, au-delà, au principe de civilité, du rapport à l'autre. Porter le voile intégral, c'est refuser absolument d'entrer en contact avec autrui ou, plus exactement, refuser la réciprocité. »

Le Conseil français du culte musulman s'est également opposé à cette pratique, par la voix de son président, M. Mohammed Moussaoui, le 14 octobre 2009 : « le Conseil français du culte musulman a pris position contre le port du voile intégral, que nous ne considérons pas comme une prescription religieuse mais comme une pratique minoritaire. » « Il s'agit d'une pratique extrême dont nous ne souhaitons pas qu'elle s'installe sur le territoire national. », ajoutait-il.

La mission d'information a proposé une série de préconisations pour lutter et faire disparaître cette pratique de notre territoire.

Parmi les préconisations figure celle du vote d'une résolution recueillant l'accord de l'Assemblée nationale afin de lancer un signal fort selon lequel le voile intégral n'est pas acceptable. Il faut le condamner fermement. Il est nécessaire de réaffirmer l'attachement de la représentation nationale aux valeurs fondatrices de la République. Tel est le sens du texte de la proposition de résolution qui suit, pour que la France dise non au voile intégral en prohibant son port. Cette proposition de résolution, si elle était adoptée, serait la première depuis 1958, à la suite de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008. Cela ne lui en donnera que plus de poids.



## ● 8 décembre

### Travailler avec les communautés ethniques sur les sujets qui fâchent

Les pouvoirs locaux doivent-ils discuter avec les communautés ou ne reconnaître que des citoyens, en particulier lorsqu'apparaissent des risques de conflits ? A la lumière du modèle québécois des « accommodements raisonnables » et d'initiatives associatives réussies de médiation, nous nous sommes interrogés sur les moyens de renouveler le dialogue interculturel, au cours de ce débat organisé par Ville & Banlieue et Démocratie & Spiritualité.

### Citoyenneté, laïcité, diversité : Comment travailler avec les communautés ethniques et culturelles sur « les sujets qui fâchent » ?

A l'instar du pacte écologique, un pacte civique du vivre ensemble est-il possible ?

mardi 8 décembre 2009

9H45 - 12H45  
Musée Social  
5, rue Las Cases - 75007 Paris - Métro Solférino

Les problèmes de la banlieue sont ceux de l'ensemble de la société, de la France tout entière ; à ce titre les solutions ne peuvent pas être de la responsabilité des seuls maires de banlieue. Comment faire partager leurs préoccupations ? Comment appuyer les dispositifs expérimentaux qu'ils conduisent dans leurs communes ? Et quel parti en tirer au plan national ?

Les réponses ne peuvent être ni exclusivement étatiques, ni seulement venir des élus locaux. Elles doivent engager aussi des associations et des citoyens. D'où l'idée de certains de construire à terme un pacte civique du vivre ensemble, à l'instar du pacte écologique.

Ville et Banlieue s'est rapprochée d'associations qui travaillent sans tabou sur « les questions qui fâchent » : surreprésentation des jeunes « issus de l'immigration » dans les violences urbaines et la délinquance, expression de l'islam dans l'espace public, « gestion » de la diversité au niveau communal, etc.

9H45  
**Ouverture**  
Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, président de Ville et Banlieue

10H00 - 10H45  
**Citoyenneté, laïcité, diversité. Quels sont les problèmes rencontrés et quelles peuvent être les réponses communales ? Quelle méthode pour les élaborer ?**

#### Témoignage

• Gilles Guillaud, vice-président de Démocratie et Spiritualité et président de Procoop (association pour la promotion de la coopération décentralisée)  
La rencontre inter-associative de Saint-Denis en 2006 et les suites données pour une éthique de l'élaboration collective

#### Réaction d'élus

• Pierre Cardo, député, président de la CA des Deux rives de la Seine

10H45 - 11H30

Les « accommodements raisonnables » : la politique d'intégration et de « reconnaissance » au Québec.

#### Témoignage

• Jean-Claude Sommaire, président du Conseil technique de la prévention spécialisée et ancien secrétaire général du Haut Conseil à l'Intégration (\*)  
Peut-on s'inspirer de la politique du Québec ? Faut-il réhabiliter le fait communautaire pour faire obstacle au développement du communautarisme dans les quartiers ?

#### Réactions d'élus

• Stéphane Gatignon, maire de Sevrans, conseiller général  
• Xavier Lemoine, maire de Monfermeil, vice-président de la CA Clichy-Montfermeil

11H30 - 12H30

#### Expérimenter de nouvelles formes d'intervention sociale.

#### Témoignages

• Francis Grandjean, président du Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée (CNLAPS)  
Les programmes « communautaires » de la prévention spécialisée : La recherche-action du CNLAPS Grand Est sur l'intégration des jeunes issus de l'immigration algérienne  
Le projet Lobaly à Saint-Quentin avec la communauté sénégalaise de la ville pour lutter contre la violence des jeunes (Sauvegarde de l'Aisne)

• Christophe Gibard, agent de développement social à l'association Sœur Emmanuelle (ASMAE)  
La prise en compte de la dimension culturelle dans l'action auprès des familles

• Claudette Bodin, présidente-fondatrice d'« Afrique partenaires services »  
Les interventions d'une association auprès des parents africains à Paris 14ème pour contenir la violence des jeunes

#### Réactions d'élus

• Jean-Luc Deroo, maire d'Halluin, vice-président de Lille Métropole  
• Jacques Salvator, maire d'Aubervilliers, vice-président de la CA de Plaine commune

12H30 - 12H45

**Un pacte civique est-il possible, avec quelles propositions ?  
Faut-il repenser le modèle républicain d'intégration ?**



## Education, jeunesse



Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois,  
président de Ville et Banlieue



Renaud Gauquelin, maire de Rillieux-la-Pape  
Jean Esmonin, maire de Chenôve  
Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois  
Patrick Audard, conseiller municipal de Chenôve

Les villes de banlieue ressentent, plus que les autres, le besoin de politiques nationales et locales structurées, coordonnées et dotées en faveur de la jeunesse. D'où le débat organisé au printemps avec le nouveau Haut commissaire chargé de la Jeunesse, Martin Hirsch. D'où le soutien apporté à l'automne à l'un de nos adhérents, Jean Esmonin, maire de Chenôve, pour une journée locale emblématique du vivre-ensemble.

Quelles prises de positions retenir des manifestations tenues en 2009 sur ces sujets ?

**Pour les villes de banlieue, une politique de la Jeunesse doit d'abord s'intéresser à l'égalité des conditions de vie et de réussite : logement, santé, éducation.** Aider les jeunes à surmonter les obstacles économiques pour leur permettre de « décohabiter » plus facilement. D'accéder aux soins et à la prévention sanitaire. De bénéficier d'une deuxième chance éducative en cas de rupture ou d'échec scolaire.

**Elle doit ensuite se préoccuper des moyens de l'émancipation et de l'autonomie : mobilité, accès aux NTIC, culture.** Les jeunes de banlieue accusent, pour des raisons économiques, un retard important en matière de permis de conduire, d'équipement informatique, de pratiques culturelles. Et nos villes ne sont pas assez riches pour réduire à elles seules la fracture sociale existante.

**Elle doit enfin favoriser l'accès à une véritable capacité sociale : relations avec les institutions, aide à la vie associative, incitation à la prise de responsabilité citoyenne et à la création d'entreprise.** Trop de discriminations subsistent à l'égard des jeunes de banlieue, qui brouillent les modalités du contrat social. Tout doit être mis en œuvre pour qu'ils puissent prendre leur place dans la cité et valoriser leur capital de compétence et d'énergie.

**Sur le versant éducatif, Ville et Banlieue a défendu la poursuite de l'éducation prioritaire,** dont les moyens doivent être augmentés pour permettre aux établissements de lutter contre le décrochage scolaire, de développer le soutien scolaire et l'innovation pédagogique. Elle a demandé l'implantation de filières d'excellence en banlieue. Et plaidé pour un service public de la petite enfance et des moyens pour la scolarisation des 2/3 ans.

Enfin, **l'Association a tiré un bilan largement positif du programme de réussite éducative :** avec des effets bénéfiques sur les résultats scolaires, les pratiques et les partenariats éducatifs, l'amorce de stratégies de soutien au « parcours éducatif individualisé ». Dès lors Ville et Banlieue a demandé que le programme soit pérennisé.

## ● 12 mars

### Rencontre avec Martin Hirsch, Haut commissaire à la Jeunesse

Pour les villes de banlieue qui sont des villes jeunes à tous les sens du terme, la question de la Jeunesse engage une part décisive de leur avenir. Education, emploi, citoyenneté, quelles propositions pour les jeunes ? Et quel projet pour une politique nationale de la Jeunesse, dont les équipes et les moyens déconcentrés semblent s'étioler ? Telles ont été les questions posées par l'Association au représentant du Gouvernement.

## ● 6 juin

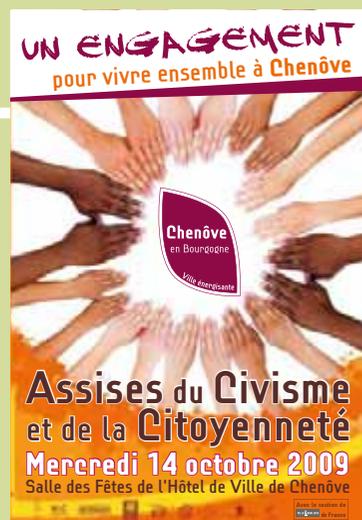
### Assises nationales de l'Education

Quelle place pour l'Education en France et en Europe ? Quelle école pour quelle citoyenneté ? Quels savoirs pour demain ? Quelle égalité des chances pour les enfants des milieux et des quartiers populaires ?... Ville et Banlieue a rejoint la plateforme des acteurs de l'éducation – des syndicats enseignants ou étudiants, associations de l'éducation populaire, éducateurs – pour repenser les missions, les dispositifs et l'organisation de l'école du XXI<sup>ème</sup> siècle.

## ● 14 octobre

### Assises du Civisme et de la Citoyenneté de Chenôve

A Chenôve, en banlieue ou dans la société tout entière, comment permettre aux jeunes de s'épanouir, de s'engager dans la cité, de participer pleinement au vivre ensemble ? En soutenant cette initiative, Ville et Banlieue a voulu témoigner de son engagement aux côtés de ceux qui cherchent à promouvoir une ville plus diverse, active, citoyenne et solidaire.



## ● 8 décembre

### Un premier bilan du Programme de réussite éducative

Au moment où les CUCS arrivent à échéance, quel regard porter sur l'un des programmes phares de la politique de la ville dernière génération, dans lequel les villes de l'Association se sont massivement engagées ? C'est ce qu'a voulu faire Ville et Banlieue en ouvrant le dialogue avec l'ACSE, porteur et coordonnateur du programme, et l'IREV, centre de ressources Nord/Pas-de-Calais, accompagnateur régional de sa mise en œuvre.

# UN ENGAGEMENT pour vivre ensemble à Chenôve

## Déroulé de la journée du mercredi 14 octobre 2009

A l'occasion des tables rondes, ouvertes à toutes et à tous, chacun aura la possibilité de s'exprimer largement, de témoigner, de donner son avis et de proposer des actions concrètes.

» 9h00 Accueil des participants, petit-déjeuner

» 9h30 Discours d'accueil :

**Jean Esmonin**, Maire de Chenôve

**Claude Dilain**, Président de l'Association des Maires Ville et Banlieue de France

**Patrick Audard**, Conseiller municipal délégué à la Citoyenneté : présentation de la journée

» 10h00 3 TABLES RONDES (*inscription sur place*)

Table ronde n°1 : « ACTEURS DE LA VIE DE LA CITÉ »

*Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée)*

Table ronde n°2 : « ETRE JEUNE À CHENÔVE »

*Salle du Conseil municipal (2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de Ville)*

Table ronde n°3 : « LA CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE À CHENÔVE »

*Salle de l'Espace Animation et Familles (5 bis rue Armand Thibaut)*

» 11h45 Projection à la Salle des Fêtes

Extraits des films documentaires réalisés par l'Unité de Production Vidéo de la Ville de Chenôve sur le renouvellement urbain

» 12h15 Apéritif suivi d'un buffet pris en commun (offert par la Municipalité)

*Salle des Fêtes*

» 14h30 Restitutions des 3 tables rondes et débats - Salle des Fêtes

» 16h30 Allocutions de clôture de Jean Esmonin, Maire de Chenôve et de Claude Dilain, Président de l'Association des Maires Ville et Banlieue de France.



## A propos de la réforme de l'ordonnance de 1945 relative aux mineurs délinquants

Paris, le 11 février 2009

« La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains. (...) La République française entend protéger efficacement les mineurs, et plus particulièrement les mineurs délinquants ». (Exposé des motifs de l'ordonnance de 1945)

Modifiée à de multiples reprises depuis son adoption, l'ordonnance de 1945 ne constitue pas un vestige du droit français mais une référence vivante, actuelle, utile à la nation comme à la justice.

Confrontés quotidiennement au problème de la délinquance des mineurs et engagés dans de multiples politiques de prévention, les élus du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) et de l'Association des maires Ville et banlieue de France (AMGVF) se sont réunis ce 10 février pour débattre des propositions issues du rapport Varinard. Représentatives des villes les plus concernées par la délinquance, ces associations nationales d'élus locaux tiennent à faire valoir les positions suivantes :

Les données statistiques sur lesquelles s'appuie ce rapport faisant état d'une augmentation générale de la délinquance restent relatives.

La révision de l'ordonnance de 1945 visant, entre autres, à généraliser le recours au droit pénal, ne pourra être approuvée que si elle s'inscrit dans le cadre :

- D'une définition générale du statut juridique du mineur.
- De l'amplification d'une politique éducative de la jeunesse permettant de garantir son insertion économique, sociale et culturelle.
- D'une politique de prévention et de sanction différenciée nécessitant écoute et souplesse dans les réponses apportées aux actes de l'enfant et de l'adolescent.
- Du développement volontariste de dispositifs originaux permettant aux principaux acteurs de la cité de participer à cette politique d'insertion et de prévention.

Dans ce contexte, les maires que nous sommes sont prêts à prendre toute leur part de ces politiques, sans toutefois se substituer au juge, ni endosser le rôle de « père fouettard ». S'estimant largement sous-représentés dans la commission Varinard, les maires du FFSU et de Ville et Banlieue (AMGVF) demandent à être pleinement associés au processus de réforme à venir.



## Prévention de la délinquance



L'année 2009 a été celle du rapport Varinard sur la réforme de l'ordonnance de 1945, texte révisé 23 fois depuis sa parution, sans cesse modernisé. Au fondement du rapport, l'argument d'une hausse et d'un rajeunissement continus de la délinquance, la focalisation sur la récidive ; avec la conviction que toute solution passe par l'élargissement possible du recours au pénal et l'implication plus directe des maires dans la réponse légale à la délinquance. Ces propositions, ni Ville et Banlieue, ni le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), partenaire de notre réflexion, ne pouvaient les faire leurs car l'approche nous paraissait trop centrée sur la sanction pénale.

Plus largement, c'est la loi de 2007 sur la prévention qui se voit « complétée » de 50 propositions du Conseil Interministériel de Prévention de la Délinquance. Autour de 4 orientations : le développement de la prévention situationnelle et de la vidéoprotection, la place centrale du maire dans la coordination des acteurs locaux, la prévention de la délinquance des mineurs et la protection des victimes.

**Ville et Banlieue tient à l'esprit de l'ordonnance de 1945**, qui ne considère pas seulement « l'enfance délinquante » mais aussi « l'enfance en danger » ; et l'on ne peut pas se contenter de « mettre à l'écart » les jeunes auteurs de troubles pour protéger la société. Il s'agit aussi de les protéger d'eux-mêmes en les éduquant ou rééduquant pour les (ré)insérer. Les centres éducatifs fermés n'apportent qu'un élément de la réponse, à compléter par d'autres innovations préparant la suite du parcours d'insertion.

Par ailleurs **la réponse à la délinquance juvénile ne saurait être seulement judiciaire**. Elle est aussi policière : les relations police/jeunes doivent faire l'objet d'un travail particulier ; éducative, reposant le problème des moyens spécifiques accordés à l'école dans les quartiers défavorisés ; et sociale, car les trajectoires professionnelles et sociales des familles ne sont pas neutres dans le destin des enfants.

S'agissant du Plan national de prévention, la meilleure vidéosurveillance n'est qu'un des maillons de la dissuasion et de l'élucidation des actes de délinquance. Les maires de banlieue misent aussi sur une **réappropriation humaine de l'espace public** par des surveillants, des médiateurs, des éducateurs de prévention.

Si nous sommes favorables au partenariat et à la formation de tous les acteurs, **nous restons opposés à une délégation de la sécurité publique au maire** de la commune.

Enfin, trop de mesures s'en tiennent à la posture institutionnelle. Et les comités, conseils et référents feront moins reculer la délinquance que **des personnels de terrain formés, nombreux et soutenus**.



## ● 10 février

### Enfants / adolescents : tous mineurs ?

Installée en 2008 par la Garde des Sceaux, la commission Varinard a été chargée de formuler des propositions pour la réforme de l'ordonnance de 1945, relative à l'enfance délinquante. En débat ce jour-là, un rapport de 70 propositions qui tendent à abaisser l'âge de la majorité pénale, en rabattre de l'ambition éducative et faire du maire une sorte de « shérif » local.

## ● 12 mars

### Ville et Banlieue auditionnée par Dominique Raimbourg

Dans le cadre de la discussion du rapport Varinard, l'Association a été entendue par Dominique Raimbourg, député, membre de la commission des lois, pour avis et propositions. Principale critique faite au rapport : un éloignement de l'esprit de l'ordonnance de 45, et une approche trop étroite de la délinquance.

## ● 6 octobre

### Un Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes

Toiletter la loi de 2007 sans aller jusqu'à l'écriture d'un nouveau texte de loi, c'est la mission que le Président de la République a confié à Philippe de Lagune, préfet, secrétaire du Conseil interministériel de la prévention de la délinquance. Résultat : un Plan national de 50 mesures, que son auteur nous a soumis dans le cadre de consultations préalables à son adoption.

## ● 3 novembre

### Ville et Banlieue rencontre Philippe de Lagune

Un mois après une première rencontre informelle, le secrétaire du Conseil interministériel de la prévention de la délinquance a reçu une délégation de Ville et Banlieue pour un examen des propositions du Plan. Au centre des discussions : le rôle du maire dans la gestion du dispositif local de prévention.



## Colloque « Enfants / Adolescents : tous mineurs ? »

### Rapport Varinard Programme

- 13h00-13h15 Accueil des participants
- 13h15-13h30 Introduction
  - M. Michel MARCUS, Délégué Général du FFSU
  - M. Renaud GAUQUELIN, Maire de Rillieux-la-Pape, Conseiller général, Secrétaire Général de Ville et Banlieue.
- 13h30-13h45 Témoin sur l'ensemble du débat  
Mme Esther GIMENEZ-SALINAS, Recteur, Universitat Ramon Llull, Barcelone
- 13h45-14h45 I. Vous avez dit « jeune » ?
- 13h45-14h00 M. Michel FANSTEN, Administrateur, INSEE  
Panorama de la définition du « jeune » en France par différentes institutions et acteurs sociaux, économiques, politiques...
- 14h00-14h15 M. Gérard MAUGER, Directeur de Recherches au CNRS  
Approche sociologique du caractère « juvénile » de la délinquance : comment et pourquoi on y entre ? Comment et pourquoi on en sort ?
- 14h15-14h45 Débat avec la salle
- 14h45-15h45 II. De la mesure éducative à la sanction éducative.  
Impact de la rencontre d'un juge sur un jeune
- 14h45-15h00 M. Philippe JEAMMET, Psychiatre, du service de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'institut mutualiste Monstouris, Chef Professeur à l'université Paris VI
- 15h00-15h15 Mme Nicole MAESTRACCI, Présidente de la FNARS et Présidente du TGI de Melun
- 15h15-15h45 Débat avec la salle
- 15h45-16h45 III. Le maire, père fouettard ?
- 15h45-16h00 M. Dominique RAIMBOURG, Député, Loire Atlantique
- 16h00-16h15 M. Guy GEOFFROY, Député, Maire de Combs-la-Ville
- 16h15-16h45 Débat avec la salle
- 16h45-17h00 Conclusion  
M. Charles GAUTHIER, Sénateur Maire, Saint-Herblain, Président du FFSU



01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

SOMMAIRE

LA UNE

ACTU

- Culture : les écoles d'art ont tenu leurs...
• Livre, Lecture et coopération décentralisée à Grenoble

DOSSIERS

- FINANCES
Poursuite des négociations sur la réforme de la taxe professionnelle
• Produits structurés - Charte de bonne

AGENDA

Une motion sur le rapprochement entre l'AMGVF, l'ACUF, l'ADCF et « Ville et Banlieue »

Le Bureau élargi de l'Association des Villes de France, réuni le 10 juin à Paris, a donné mandat à Jean-Claude Boulard, vice-président et président de la commission inter-territoriale, de Grandes Villes souligne l'importance des réseaux de villes qui donnent une visibilité aux grandes villes sous une taille insuffisante à l'échelle nationale.

LE TEXTE DE LA MOTION

Le moment est décisif pour être en mesure de répondre aux grands défis urbains. Le fait urbain ignoré jusqu'alors est encore trop peu reconnu par les élus. Les projets de réforme touchant aux territoires urbains n'ont jamais été discutés.

évolueraient ces agglomérations : nouveau statut ; certation ; on imposé ; anel suffisamment large

érations inter-territoriales, de Grandes Villes souligne réseaux de villes qui donne lité aux grandes villes sou taille insuffisante à l'échelle

Bureau élargi de l'Association des Villes de France, réuni, donne mandat à Jean-Claude Boulard, vice-président et Président de la commission inter-territoriale, avec les trois autres, les contacts nécessaires à dans le respect de l'identité che de positions communes e en compte le fait urbain.

gvf@grandesvilles.org

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

S'agissant de la Dotation de solidarité urbaine (DSU), l'Association rappelle la nécessité de garantir des critères de répartition simples et pertinents en concertation avec l'État.

S'agissant de la réforme territoriale, l'Association des Maires de Grandes Villes de France réaffirme sa volonté de tendre, à terme, vers une « collectivité unique », collectivité de plein exercice à l'échelle de l'agglomération tout entière.

Pour ouvrir la voie, elle exprime son intérêt pour une plate-forme de propositions communes aux quatre associations d'élus urbains visant à :

- l'achèvement de la carte de l'intercommunalité au cours du présent mandat ;
• l'introduction d'un mécanisme de désignation directe des élus communautaires lors des prochaines élections municipales à travers leur claire identification sur les listes électorales ;
• l'opportunité de la création d'un nouveau statut de

ACTU

Une rencontre entre l'Association et les principaux syndicats du spectacle vivant à propos des « Entretiens de Valois »

Le 7 mai, Jean-Claude Boulard, adjointe au maire de Poitiers chargée de la Culture, a rencontré le 3 mai le SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles), le SNES (Syndicat national des entrepreneurs de spectacles) et la FEPS (Fédération des employeurs du spectacle vivant privé et public). Les professionnels que représentent ces syndicats s'interrogent sur les modalités de coopération avec les grandes villes, s'agissant des sujets évoqués dans le cadre des « Entretiens de Valois ».

La dernière réunion de ces Entretiens, qui s'est tenu le 10 avril, avait suscité la perplexité de la plupart des acteurs présents, partagée par les représentants de l'AMGVF, face à un manque d'organisation et de concertation de la part du ministère. Cependant, le calendrier établi plus

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



Partenariat

Avec les associations d'élus :

- Des partenariats larges, de l'AMF à l'ARF, par exemple sur la suppression de la taxe professionnelle, avec conférence de presse et lettre au Premier Ministre communes, ou en participant au congrès de l'AMF (cette année à la commission lutte contre les discriminations)
• Des partenariats plus resserrés avec les élus du monde urbain : l'Association des maires des Grandes Villes de France et l'ACUF, sur la DSU et la politique de la ville. Maires de Grandes Villes ouvrant certaines de ses réunions de bureau aux autres associations d'élus urbains, comme par exemple en juin 2009 à Bordeaux
• Un partenariat spécifique avec l'AFDU : les principales réunions de nos deux associations sont ouvertes aux adhérents de l'autre
• Des partenariats ciblés sur des réunions particulières ou des colloques avec le GART, le FFSU, la FNAU

Avec les associations ou regroupements de professionnels :

- Les centres de ressources de la politique de la ville, et notamment Profession Banlieue, Villes au Carré et l'IREV
• L'Inter-réseau DSU qui regroupe les professionnels de la politique de la ville
• L'ACAD, réseau des consultants en aménagement et en développement

Avec les institutions suivantes :

- Le CERTU, où nous sommes représentés au Codor (Comité d'orientation) et avec qui nous avons travaillé en 2009 à la préparation des entretiens du Certu qui se tiendront en février 2010
• L'Institut des villes, pour lequel nous nous étions mobilisés depuis sa création en 2000; la fin du GIP a été votée le 21 juillet 2009 et prendra effet début 2010
• Participation de Ville et Banlieue au regroupement d'associations d'élus organisé par l'USH : Grandes Villes, ACUF, ADCF, ADF, Ville et Banlieue
• Le syndicat d'études Paris métropole; la forte représentation des maires d'Ile-de-France dans l'association nous a particulièrement sensibilisés à la mise en place et à la création de Paris métropole
Le 10 juin, Jean-Yves Le Bouillonnet, député, maire de Cachan, vice-président de Ville et Banlieue a été élu à la tête de Paris Métropole.

# Activités de l'année 2009

27 janvier matin

**Conseil d'administration** (1) élargi de Ville et Banlieue, en présence d'**Hervé Masurel**, nouveau délégué interministériel à la Ville.

27 janvier après-midi

Débat sur la réforme territoriale avec **Jo Spiegel**, maire de Kingersheim et président de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse. Paris

● 3 février matin

Réunion de travail GART/Ville et Banlieue sur les transports et les appels à projets transports du MEEDDAT et de la DIV

● 3 février après-midi

Séminaire FNAU avec la participation de Ville et Banlieue sur le projet de loi « Engagement national pour l'environnement » (Grenelle 2)

● 4 février

Rencontre avec **Pierre Sallenave**, directeur général de l'ANRU

● 6 février

Participation au 2<sup>ème</sup> Rendez-vous Espoir Banlieues à Dreux organisé par Fadela Amara, secrétaire d'Etat à la Politique de la ville

● 10 février

Colloque « **Enfants/adolescents : tous mineurs** » (sur les propositions du rapport Varinard réformant l'ordonnance de 1945) organisé par le FFSU en partenariat avec Ville et Banlieue à Paris

● 24 février

Conférence de presse sur la Taxe Professionnelle avec les autres associations d'élus.

● 24 février

Rencontre de Claude Dilain, président de Ville et Banlieue et de Daniel Vachez, président de l'AFDU

11 mars matin

**Conseil d'administration** (2) de Ville et Banlieue. Arrêt des comptes annuels. Musée Social à Paris

● 12 mars matin

**Commission Finances** (1) « Péréquation financière » en présence d'**Alain Guengant**, professeur à l'Université de Rennes

● 12 mars après-midi

**Rencontre des adhérents** de Ville et Banlieue en présence de **Martin Hirsch**, haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté et à la Jeunesse

● 12 mars après-midi

Audition de Ville et Banlieue par **Dominique Raimbourg**, député de Loire-Atlantique sur les propositions Varinard réformant l'ordonnance de 1945

● 25 mars

Jury de l'appel à projet TCSP du MEEDDAT en présence de Jean-Louis Borloo

● 31 mars

« **Diversité et égalité des chances dans les fonctions publiques** » organisé par Villes au Carré, centre de ressources Centre-Poitou-Charentes en partenariat avec Ville et Banlieue à Tours

● 31 mars

« **En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir** » journée organisée par l'IRDSU et ATD Quart Monde Angers avec le soutien de Ville et Banlieue

● 31 mars et 1<sup>er</sup> avril

Invitation au bureau de l'AMGVF à Bordeaux

28 et 29 avril

Voyage Ville et Banlieue et Agence d'Urbanisme de Mulhouse sur les Eco-quartiers à Mulhouse-Bâle-Fribourg

12 et 13 mai

Colloque « **Diversité, péréquation, territoires** » en présence de Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville et Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité et à l'Egalité des chances. Paris

13 mai

**Assemblée Générale** de Ville et Banlieue. Paris au Musée Social

● 15 mai

Jury DIV sur « Des quartiers vers l'emploi : une nouvelle mobilité »

● 27 mai

Rencontre avec **Laurence Parisot**, présidente du MEDEF

● 27 mai

Rencontre de Claude Dilain, président de Ville et Banlieue avec Michel Destot, président des Grandes Villes

● 6 juin

Participation de Ville et Banlieue aux Assises nationales de l'Education. Paris

● 8 et 9 juin

Journées ANRU à Bordeaux avec un point de rencontre Ville et Banlieue sur les stands des banlieues bordelaises

● 11 juin

Participation au Prix ACAD (Association des Consultants en Aménagement et Développement) Paris

17 juin

**Réunion des adhérents** sur les Finances et le Livre vert avec IR-DSU et les Centres de ressources

23 juin

« **Déplacements et mobilité en banlieue** » à Ivry-sur-Seine (94) ». Journée de travail organisée par Ville et Banlieue

- **21 juillet**  
Conseil d'administration de l'Institut des Villes mettant fin au GIP
- **2 septembre**  
Audition de Ville et Banlieue sur la nouvelle géographie de la politique de la ville et la future génération de CUCS par la mission **Hamel-André**
- **8 septembre**  
Réunion du groupe Finances des élus Ile-de-France. Paris
- **22 septembre**  
Journée sur « **Tramways et désenclavement des opérations de renouvellement urbain** »  
Ville et Banlieue et GART
- **25 septembre**  
Réunion avec **Fadela Amara**, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, sur la DSU 2010
- **29 septembre**  
**Conseil d'Administration** (3) élargi de Ville et Banlieue et réunion de la **commission Finances** (2)
- **29 septembre**  
Audition de Ville et Banlieue sur le **port du voile intégral** par la mission parlementaire présidée par le député du Rhône André Gérin
- **6 octobre**  
Dans le cadre de la concertation sur le Livre vert, une délégation de Ville et Banlieue est reçue par **Fadela Amara**, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville
- **6 octobre**  
Rencontre avec le préfet **Philippe de Lagune**, secrétaire général du Comité interministériel de Prévention de la délinquance
- **14 octobre**  
« **Assises locales du civisme et de la citoyenneté** » à Chenôve (21) à l'initiative de la ville de Chenôve, avec le soutien de Ville et Banlieue
- **20 octobre**  
Comité d'Orientation du CERTU-Lyon. **Préparation** des Entretiens du CERTU qui se tiendront les 2 et 3 février 2010
- **3 novembre**  
Rencontre des maires de Ville et Banlieue avec **Philippe de Lagune**, secrétaire général du Comité Interministériel de la prévention de la délinquance et de l'aide aux victimes
- **3 novembre**  
Rencontre de Claude Dilain avec **Jean-Louis Héлары**, nouveau directeur du CERTU
- **3 novembre**  
Rencontre d'une délégation de maires de l'association avec **Guillaume Larrivé**, directeur de cabinet adjoint de Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales
- **10 novembre**  
9<sup>ème</sup> Forum des projets urbains. Palais des Congrès à Paris  
Villes y présentant leurs projets : Clichy-Montfermeil, Clichy-la-Garenne, Floirac, Melun, Nanterre, Noisy-le-Grand et Vitry-sur-Seine

- **16 novembre**  
Déjeuner de presse avec Canal Plus, Les Echos, l'Express, France Culture, Libération et Le Monde (DSU et politique de la ville)
- **17 novembre**  
Rencontre de Ville et Banlieue avec le groupe UMP du Sénat  
(**Philippe Dallier**, sénateur de Seine-Saint-Denis, maire de Pavillons-sous-Bois)
- **18 novembre**  
Rencontre avec **Fadela Amara**, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, (amendements DSU)
- **19 novembre**  
**Claude Dilain**, président de Ville et Banlieue et Annie Guillemot, maire de Bron à la table ronde **Diversité et proximité** au Congrès de l'AMF
- **24 novembre**  
Réunion « **Des projets de territoires durables et solidaires** » avec Ville et Banlieue et Profession Banlieue en Seine Saint-Denis
- **26 novembre**  
« **Grenelle : aménagement, urbanisme, logement, quelle implication des acteurs de l'habitat?** ». Journée organisée par l'USH et des associations d'élus dont Ville et Banlieue
- **26 novembre**  
**Commission Finances** (3)
- **1er décembre**  
Rencontre de Ville et Banlieue avec le groupe PC de l'Assemblée Nationale (**Jean-Pierre Brard**, député de Seine-Saint-Denis et **Marie-Hélène Amiable**, députée du Val-de-Marne)
- **8 décembre matin**  
« **Citoyenneté, laïcité, diversité : Comment travailler avec les communautés ethniques et culturelles sur « les sujets qui fâchent ? »** ». Réunion des adhérents de Ville et Banlieue en partenariat avec l'association Démocratie et Spiritualité
- **8 décembre après-midi**  
Commission Education élargie en présence de **Serge Fraysse**, chargé de mission à l'ACSE, de **Frédéric Tréca**, directeur de l'IREV et de **Josette Belloq**, 1<sup>ère</sup> maire-adjointe de Lormont
- **16 décembre**  
Rencontre avec **Fadela Amara**, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville
- **16 décembre**  
**Commission Finances** (4)
- **17 décembre**  
Forum Paris Métropole, présidé par **Jean-Yves Le Bouillonnet** avec la participation de **Claude Dilain** à la commission Développement et Solidarité et de **Jean-Luc Laurent** à la commission Logement



association des maires

**VILLE & BANLIEUE**  
de France

12 rue Popincourt - 75011 Paris

tél. 01 47 00 27 00

fax. 01 47 00 38 36

[ville.et.banlieue@wanadoo.fr](mailto:ville.et.banlieue@wanadoo.fr)

[www.ville-et-banlieue.org](http://www.ville-et-banlieue.org)